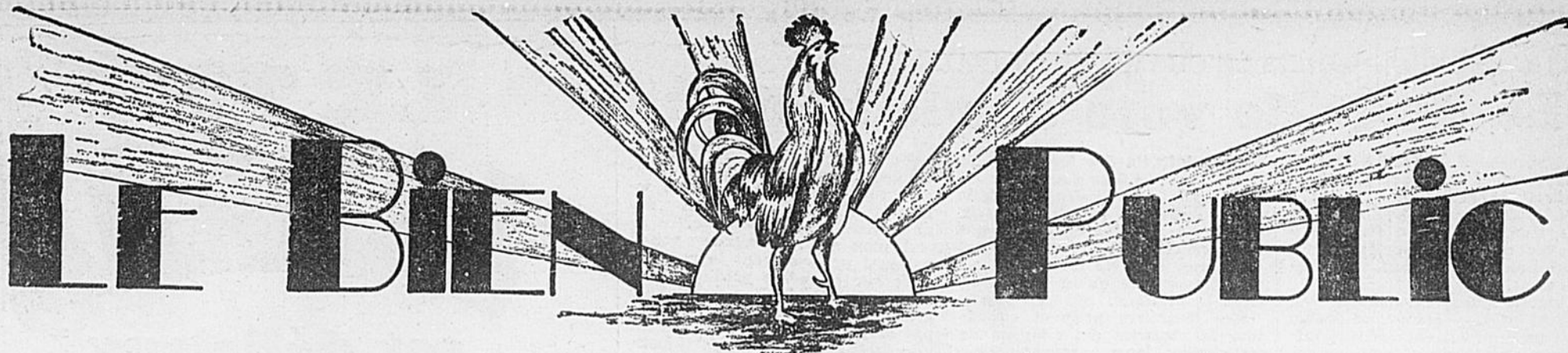




ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

28e ANNEE—No. 2

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI 9 JANVIER 1936

5 sous la copie

MOT D'ORDRE POUR 1936

La jeunesse trifluvienne prendra ses propres affaires en mains

Le temps des fêtes est fini.

Nous recommençons une nouvelle année.

Personne de ceux qui nous connaissent, qui nous font l'honneur de nous suivre et de nous appuyer ne s'étonnera de nous voir reprendre le travail là où nous l'avions quitté.

Organe du réveil trifluvien, le Bien Public ne se lassera pas. Il y mettra la ténacité qu'il faut, l'entrain, l'allant, la vigueur nécessaires.

L'apathie des autres stimule son énergie.

Rien ne le découragera.

L'incompréhension fouette sa volonté d'aboutir et de faire comprendre.

Il naît à l'heure actuelle dans notre province des groupements nombreux de jeunes gens qui, la plupart, ne se connaissent que d'hier et se rejoignent dans des formations qui ne doivent rien aux partis et n'en attendent rien.

Ce phénomène, qui surprend, par sa nouveauté, ici, existe depuis déjà quelques années ailleurs, notamment en Allemagne, en France, en Italie.

A côté des partis a dit un auteur allemand, en 1933, ont surgi des associations, des groupements, des organisations, qui expriment le sens de l'Allemagne bien plus que ne le font les représentants du peuple qui sont morts ou paralysés en se croyant vivants.

Un autre, dans la même année et devant le même phénomène, dit encore: "Quand une foule innombrable de jeunes gens qui ne voient aucun avenir devant eux se sentent ainsi acculés d'abord au désespoir, puis à la résignation et enfin à la déchéance complète, qui donc oserait s'étonner que ceux parmi ces masses que l'instinct de conservation n'a pas encore abandonné, se précipitent dans les bras de l'extrémisme le plus inconsidéré? Ce serait faire preuve de cette arrogante incompréhension de notre "bonne bourgeoisie".

Nous n'en sommes pas encore là, pas tout à fait du moins, mais cela explique pourquoi les jeunes inquiets et anxieux, se groupent en dehors et au-dessus des partis, bien décidés à dire leur façon de penser et à agir en conséquence.

Nous sommes de cette équipe qui est fatiguée des discours, des votes, des élections, des interpellations, des contestations, ou pire, des résolutions platoniques.

Tout cela donne l'illusion qu'il se passe continuellement quelque chose, sans qu'aucune transformation ne s'accomplisse jamais, ni que le moindre changement ou la plus timide amélioration ne soient même tentés.

Le Bien Public, dans le désarroi général, s'est pitié dans la doctrine du régionalisme comme outil approprié pour opérer le resaisissement de notre petit pays trifluvien.

Il fait appel aux jeunes, aux vivants, à ceux qui n'ont pas encore démissionné devant la vie. Il n'a pas la prétention de vouloir sauver le Canada, mais il est prêt à sonner la diane dans la Mauricie, il est prêt à lui insuffler le goût d'une vie collective, à lui faire prendre conscience de ses possibilités morales et matérielles. Que dans les autres régions on en fasse autant et toute la province s'en portera mieux, mais commençons d'abord par nous réveiller nous-mêmes.

Si personne fait mine de s'apercevoir ici que la jeunesse trifluvienne ne s'est pas rendormie depuis les fêtes du tricentenaire, la jeunesse va s'occuper de le démontrer.

Elle ne se précipitera pas dans les bras de "l'extrémisme le plus inconsidéré", mais si un extrémisme mûrement "considéré" lui paraissait valoir mieux que la routine, la paresse d'esprit, le piétinement sur place dans la contemplation du néant, la jeunesse trifluvienne fera ce qu'il faut pour prouver aux satisfaits, aux arrivés ou à ceux qui ont peur de leur ombre et à qui la pensée d'agir donne la colique, qu'elle n'entend pas se laisser conduire vers les paradis du secours direct éternel sans ruer dans le brancard.

Si l'on est incapable ou si l'on ne veut pas comprendre en l'appliquant chez soi, la leçon formidable que comporte un pareil soulèvement mondial des jeunes, écoeürés et angoissés à la fois, il est temps que la jeunesse trifluvienne prenne ses propres affaires dans ses mains quand ce ne serait que pour épargner à ceux qui viennent immédiate-

Sus aux parlementaires!

Le 25 novembre le bon peuple a parlé.

Mécontent du régime des parlementaires, sevré d'indigences, il a dit m.... à cette engence de trustards, des chéquards et d'exploiteurs de la misère publique.

Pourtant l'engence rouée s'est maintenue. Que va-t-il arriver?

Dans la province on assiste à des formations de ligues et d'associations protestataires. Les crève-la-faim vaticinent sur les trottoirs. Dans les bureaux les ronds-de-cuir s'émeuvent. Dans le cercle de famille le journal indépendant va semer une espèce de fièvre antiparlementaire. Tout le monde est dans l'attente de ce qui va arriver.

x x x

Les parlementaires ont déjà un pied dans la glue. Ils cherchent un moyen de ne pas y mettre l'autre. Une étonnante force d'attaque est mobilisée. Pendant que les juges palabrent, pendant que l'appareil judiciaire fonctionne, les parlementaires essaient de se donner du temps pour esquiver les justiciers. Ils reculent l'échéance fatidique. La session aurait dû commencer le 7 janvier. Les affaires de la province attendront le bon plaisir du premier ministre.

Celui-ci n'a-t-il pas avoué à un journaliste dans un moment d'humeur: "Le temps ne presse pas j'attendrai pour réunir les députés que le délai accordé par la loi soit expiré."

Belle parole d'un premier ministre, fière attitude, pose désintéressée, quand le peuple réclame du pain et quand l'urgence de certains règlements se précise de jour en jour!

x x x

Le régime parlementaire a avili la conscience populaire en lui faisant goûter de fausses valeurs. Nos bonnes gens ont été peu à peu amenés à admirer l'action malfaisante d'une servitude domestiquée. On s'est laissé bercer par l'éloquence du régime. Pendant ce temps, dans tous les coins de la province, on fauchait la tête des bons hommes chaque fois qu'ils la levaient. On sacrifiait les purs sur l'hôtel des barons de la sottise et de la finance. On remettait à la mode une féodalité accapareuse et mangeuse des petits intérêts.

ment après elle la situation humiliante et désespérante qu'on lui a faite.

Nous n'avons pas à nous inquiéter de l'Abitibi, de la Gaspésie ou du Lac St-Jean.

Ce qui nous concerne parce que personne autre que nous y verra, c'est Trois-Rivières et la région.

Son Excellence Mgr Courchesne a donné un jour un fameux conseil que, pour notre part, nous avons pleinement compris: "Mêlez-vous de vos affaires — mais mêlez-vous en!"

Nous sommes décidés de nous en mêler.

Le B.P.

Soudain les bonnes gens s'aperçoivent qu'elles sont littéralement plongées jusqu'au nez dans le pétrin. Et comme on veut vivre, on lance de toutes parts de suprêmes S.O.S.

Que vont faire les parlementaires devant la vague de dégoût, devant les forces réactionnaires du parti national, parti neuf, celui-là, absent de toute velléité parlementariste?

"Le régime parlementaire, écrit M. Pierre Gaxotte dans *Candide*, assure à merveille la défense des intérêts particuliers. Les cantonniers, les instituteurs révoltés, les bouilleurs de crus, les pêcheurs à la mouche, les planteurs de géraniums, les éleveurs de pucelles, les petits propriétaires, les petits contribuables, les petits délinquants, les petits fraudeurs, les petits forçats... tous les intérêts particuliers légitimes ou illégitimes y trouvent leurs délégués, leurs porte-parole et leurs amis."

Ce qui est vrai de la France l'est aussi de la province de Québec.

Les bonnes gens ne savent pas vouloir leur bien médiat. Ils élisent des hommes qui, selon que l'aime le vouloir populaire, savent débiter des tirades grossières et, dans la conduite des choses publiques, n'hésitent pas à subordonner l'essentiel à l'accessoire, c'est-à-dire qui négligent de remplir honnêtement leur mandat pour assurer par des manœuvres louches leur réélection.

x x x

Il fut un temps où nous pouvions nous permettre de mettre à la tête de nos intérêts des tripoteurs de fonds. Nous avons été à l'aise. Peu nous importait que nos parlementaires s'attaquassent à notre avoir. Cet avoir paraissait devoir triompher de toutes les entailles et de toutes les brèches. Nous avons été indulgents au grabuge de ces députés et ministres débonnaires.

Mais Zut! Ces débonnaires ont pris goût à nous dévorer. Ils se sont mis à croire candidement que leur pouvoir était inamovible. Ils ont fabriqués quantité de lois, mais de mauvaises lois. Ils ont administré de travers. Ils ont touché à tout, sans rien arranger. Ils ont compliqué notre situation au lieu de la simplifier. Nos parlementaires n'ont été que la caricature des véritables politiques que nous attendions.

Aujourd'hui il est temps de revenir au sens commun. La province veut un parlement où elle se reconnaisse. Elle réclame une force nationale qui ne vive pas de scandales et de saletés.

Que va-t-il arriver?

Clément MARCHAND.

"Le Bien Public"

est en vente à Montréal

à

LA LIBRAIRIE ADAM

(ancienne Librairie Méthot)

325, rue Ste-Catherine est

DANS LE CHAMP MUNICIPAL

Le droit de vote des locataires

L'approche des élections municipales remet cette question dans le plan de l'actualité.

A l'heure présente, si nous comparons la position du locataire avec celle du propriétaire, un point nous frappe tout particulièrement.

Singulièrement semblable, — à un vote près, — quant aux droits, cette position est énormément différente quant aux obligations.

De fait et pratiquement, le locataire n'a de devoir strict à l'égard de la cité que celui de payer sa part, très minime, du service de l'aqueduc. Et encore, dans bien des cas, c'est le propriétaire qui en est tenu responsable.

Sans essayer de faire la somme totale des services d'utilité publique payés par les propriétaires, nommons en quelques-uns, de mémoire seulement.

Loc. Prop.	
—protection de nos vies contre les malfaiteurs:	\$\$
—protection de nos biens contre le vol:	\$\$
—protection de nos biens contre l'incendie:	\$\$
—entretien de notre système de voirie:	\$\$
—entretien des parcs publics	\$\$
—enlèvement de la neige	\$\$
—déblaiement des trottoirs au cours de l'hiver:	\$\$
—risques que la ville assume à l'égard des automobilistes et des piétons:	\$\$
—entretien d'un service municipal d'hygiène:	\$\$
—entretien d'un service d'inspection des viandes:	\$\$
—entretien d'un service d'inspection du lait:	\$\$
—service de l'aqueduc	\$\$
etc., etc.	\$\$\$\$\$
Total	- -\$\$-\$\$\$\$\$

Il faudrait être de bien mauvais foi pour soutenir que ces services ne profitent pas, pour le moins autant au locataire qu'au propriétaire. Et pourtant, c'est bien celui-ci et non celui-là qui en paie les frais.

On dira: "oui, mais pour être échevin même représentant des locataires, il faut être propriétaire. L'erreur est donc corrigée puisque, au fond, tous les administrateurs de la cité sont propriétaires".

Distinguons. Tous les échevins sont propriétaires, très bien; mais tous ne représentent pas les propriétaires, par exemple. Et c'est cela qui constitue le fond du mal. Car après tout, l'échevin au siège No 2 ne représente que lui-même et ses intérêts, comme propriétaire. Quand au reste il est le représentant des locataires de son quartier.

Les échevins actuels qui occupent les sièges No 2 peuvent tous être de très bons garçons, ça n'empêche pas qu'ils sont nommés par les locataires, pour représen-

ter les intérêts des locataires. Et il est hors de tout doute que si les propriétaires avaient à faire le choix entre les candidats aux sièges No 2, l'élu ne serait pas toujours celui que choisissent les locataires. Et cette distinction est plus importante qu'on ne croit, dans la pratique.

Les locataires peuvent constituer la majorité des citoyens de cette ville; leurs représentants actuels peuvent être des gens très compétents; les coulisiers de la politique municipale peuvent trouver profit à exploiter la situation présente, tout ça ne diminue pas d'un iota le poids des charges et des risques assumés par le propriétaire seul à l'égard de la cité.

Voilà pourquoi, en fait comme en droit le propriétaire devrait avoir plus d'avantages que le locataire dans la nomination des administrateurs de la ville.

A mon sens, le monde actuel qui met pratiquement le propriétaire sur le même pied d'égalité avec le locataire, — à un vote près, celui, du maire, qui n'est pas toujours prépondérant, — est une erreur et même une injustice.

Deux échevins élus par les locataires seraient suffisants. Quand on ne prend pas de risques vis-à-vis de la cité, on n'a pas le droit d'attendre un traitement égal à celui de l'homme qui les porte tous.

Dollard Dubé.

Le Barreau local demande le choix d'un juge trifluvien

Au cours d'une réunion spéciale tenue au Palais de Justice, hier avant-midi, le Barreau des Trois-Rivières a passé une résolution pour demander au ministre de la Justice que la vacance causée par la mort de l'hon. juge Camille Pouliot soit remplie par la nomination d'un nouveau juge pris au sein du Barreau Rural de la province et tout particulièrement au sein du Barreau des Trois-Rivières.

Dans la résolution, on mentionne le fait que les deux juges résidant aux Trois-Rivières faisaient, avant de monter sur le banc, partie d'un autre district judiciaire.

Cette résolution fut adoptée unanimement, après avoir été proposée par Me François Lajoie, C. R. et secondée par Me Auguste Désilets, C. R.

Pour demander que le successeur du juge Pouliot soit pris au sein du Barreau Rural de la province, on mentionne le fait que ce dernier a toujours pratiqué dans un district rural avant d'être nommé juge.

La résolution continue en disant que depuis plusieurs années, les juges résidents dans notre district venaient de l'étranger et que pour cette raison on devrait, cette fois, jeter les yeux sur un des membres du Barreau des Trois-Rivières.

La résolution se termine en demandant au ministre de la Justice de vouloir bien considérer la nomination d'un juge membre du Barreau des Trois-Rivières.

Copie de cette résolution sera envoyée aux députés fédéraux des comtés des Trois-Rivières, Maskinongé, Nicolet, Laflèche et Champlain sur proposition de Me Léon Méthot, secondé par Me L. D. Durand.

Une autre résolution fut aussi adoptée à l'unanimité. Elle voit à la formation d'un comité d'étude formé des avocats et procureurs de Shawinigan et de Grand'Mère, sous la présidence de Me Auguste Désilets, C. R., comité qui devra s'occuper des questions relatives à la juridiction de la Cour des Commissaires et faire rapport au comité exécutif du Barreau qui déter-

minera les mesures à prendre. Cette résolution avait été proposée par Me Léon Lajoie, C. R. et secondée par Me Jean-Marie Bureau.

La réunion fut présidée par Me Edouard Langlois, C. R., bâtonnier du Barreau des Trois-Rivières, Me Jules Biron agissant comme secrétaire "ad hoc", à cause de l'absence de Me Jean-Louis Marchand.

Y assistaient Mes Edouard Asselin, C. R., Jos. Barnard, R. Beaulac, Philippe Bigué, C. R., Jules Biron, Roger Bisson, Jean-Marie Bureau, Lucien Comeau, Roger Deshaies, Auguste Désilets, C. R., François Désilets, C. R., L.-D. Durand, Emile Ferron, Edouard Fleury, Hormisdas Gariépy, Alexandre Gélinas, Léon Girard, Georges Gouin, C. R., Hamilton Heaton, Joseph Lafond, François et Léon Lajoie, C. R., Joseph Marchildon, Rosaire Marcotte, Léon Méthot, Albert Paquin, Léopold Pinsonnault, Gustave Poisson, Jules et Raoul Provencher, G.-H. Robichon et L. A. Talbot.

Triflubiens aux examens de Droit

Trois jeunes gens des Trois-Rivières subiront leur examen de droit au mois de janvier, ce sont MM. Jean-Jacques Lajoie, Pierre Lemire et Robert-L.-C. Ryan. M. Jean-Claude Guillemette, de Shawinigan, se présentera aussi à cet examen.

Un jeune homme de Nicolet se présentera pour obtenir son admission à l'étude du Droit. Il s'agit de M. Marcel Trahan.

Les cours à l'Ecole Technique

Les cours à l'Ecole Technique ont repris hier matin, nous annonce le directeur M. Victor Bailargé. Les élèves commenceront donc à préparer leurs examens semestriels. On sait que ces examens qui ont lieu deux fois l'an vers la mi-janvier et au début de juin permettent d'établir le classement des élèves.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

Un dernier livre de guerre: "L'enfant jeté aux bêtes"

Un nouveau livre de guerre: le dernier... en date. Il porte un titre pathétique, et qui nous indique assez qu'il s'agit d'un document humain: **L'Enfant jeté aux bêtes**. Les bêtes, ce sont les forces meurtrières nées de la main de l'homme, et déchaînées par lui. De ce livre, M. Georges Duhamel, qui en a eu le manuscrit entre les mains, nous dit que c'est "un livre loyal, généreux, humain", et qu'il "donne sur la guerre un son de voix que nous n'avions pas encore entendu". Il ne constitue pas un début, mais presque. Nous connaissons son auteur, Jean-Paul Vaillant, par la revue qu'il a fondée et qu'il dirige dans les Ardennes: La Grive, déjà fameuse, et par un petit livre savoureux et profond sur Arthur Rimbaud tel qu'il fut, — antérieur, notons-le en passant, au —Verlaine tel qu'il fut, — de M. François Porché, avec lequel il n'a de commun que l'allure du titre.

On peut donc dire que cet **Enfant jeté aux bêtes** est la première oeuvre importante de cet amoureux des lettres, et, en particulier, des lettres ardennaises.

Une question vous vient immédiatement à l'esprit: "Pourquoi l'auteur a-t-il attendu aussi longtemps pour l'écrire?"

—C'est la question que me posa Roland Dorgelès, qui, lui aussi, voulait bien me dire que, sur ce thème tragique, j'avais fait du neuf. "Pourquoi? Parce que je n'en

avais pas le goût, si j'en avais le désir. Je ne me suis remis que lentement de la guerre: je puis dire que, pendant dix ans, j'ai vécu l'âme dans le plâtre..."

L'expression est profonde. —Je suis de la classe 17, celle des "bleuets", et j'ai été projeté, brusquement, presque sans transition, de la vie de collège dans celle des tranchées. C'est le drame de cette jeunesse soudain mêlée à la tragédie où l'homme n'a plus d'âge que j'ai voulu montrer. Je me suis longtemps senti incapable de le faire, et puis, mes occupations me laissaient peu de loisir.

"JJ n'ai pas écrit **L'Enfant jeté aux bêtes** d'un seul jet, mais en plusieurs fois, pendant plusieurs années. J'ai dû, sur le conseil de mon éditeur, Corréa, y apporter quelques modifications de forme avant de le livrer à l'imprimeur: figurez-vous que cette mise au point m'a procuré une joie infinie... C'est avec passion que j'ai repris ce livre qui avait mis des années à mûrir... J'y retrouvais quelque chose comme la preuve de mon existence..."

C'est le dernier livre du genre en date, mais ce n'est, je crois bien, le premier qui nous peigne la guerre d'artillerie. "Encore la guerre!" s'écrieront d'aucuns; non, pas la guerre, mais l'homme qui projette en soi les lucres de cette torche, saisit cette tragique occasion de se mieux connaître. .

CE SOIR

A 8.00 heures

à l'Hôtel de Ville

Ouverture de la Campagne Municipale

En faveur de

Joseph LAMARCHE

CANDIDAT A LA MAIRIE



M. Lamarche, ex-échevin, y lancera le premier coup de canon de la campagne municipale de 1936. Il exposera en partie son programme et discutera des questions qui intéressent tous les contribuables de la ville des Trois-Rivières. Toute la population est cordialement invitée.



CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.

LA CORPORATION de la Cité Des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

AVIS est par le présent donné que le Conseil considérera à sa séance du 16 JANVIER 1936, à 8 heures P.M., à l'Hôtel de ville, les plaintes qui ont été faites à la liste électorale municipale, pour faire ajouter ou retrancher les noms de certains électeurs.

Tous les intéressés sont en conséquence priés d'être présents.

Le Greffier, Signé Arthur Béliveau.

Hôtel de ville, Trois-Rivières, P.Q. le 8 janvier 1936.

Si ce numéro vous plaît...

Si un article vous intéresse...

FAITES-LE LIRE

A vos parents et à vos amis, et conseillez-leur de s'abonner

C'est la plus efficace des propagandes

Abonnement d'un an. \$2.00

Abonnement d'essai (6 mois) . . . \$1.00

Chaque semaine, Le Bien Public vous apporte de 16 à 20 pages de lecture.

On demandait à lord Aberdeen ce qui donnait le pas à son pays sur la plupart des pays parlementaires du Continent.

— Très simple ! répondit le noble lord. En Angleterre, les honnêtes gens n'ont pas peur de montrer la même énergie que les coquins.

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

REDACTION et ADMINISTRATION

1371, rue Hart

Tél. 640

Les Trois-Rivières

Abonnement: \$2.00 par année

Directeur: Raymond DOUVILLE.

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI 9 JANVIER 1936

Rédacteur: Clément MARCHAND

DANS LES SEPT JOURS

Souhaits personnels par T.S.F.

Le poste radiophonique de la Presse, poste teneur, a innové pour le temps des fêtes une coutume qui plaira à tous les bourgeois et rentiers. Désormais tous les parvenus de la province pourront adresser leurs souhaits à leurs amis par T. S. F. Voyez que c'est intéressant d'apprendre que M. et Mme Latoupe souhaitent à leur fils, Toto, étudiant à l'Université, de ne pas bloquer ses examens du premier semestre.

Vraiment le poste de la Presse est imbattu. Il me semble que la première réaction des ligues patriotiques de la province devrait s'exercer contre les autorités de ce poste radiophonique qui a plus fait pour abrutir les Canadiens-français que tous les autres facteurs de notre abêtissement.

Vraiment à la Presse, on ne recule devant aucune platitudes pour "rentrer" quelques piastres dans la caisse.

Dans un pays où le gouvernement ne serait pas constitué de mitaines et de parlementaires affairistes, il est à prévoir que les choses se passeraient autrement.

C. M.

La justice au service de l'intrigue politique

Il y a des associations bien intentionnées mais trop calmes. Elles se contentent de protester dans le secret des chapelles. Drôles d'attitude réactionnaire de ces membres niaisots et un peu bien bégueules qui croient que le comble de l'action se résoud à des petits crachottements de salive.

Pourquoi voient-on des hommes se fêder sous le chef d'une idée? Est-ce pour satisfaire naturellement à l'instinct social

qui dort dans tout être ou simplement pour pousser de l'avant certaine doctrine et certaine raison?

En général nos sociétés manquent de nerf. Elles se complaisent dans une éloquence oiseuse et sans effet. Les occasions ne manquent pourtant pas pourvu qu'elles en viennent aux faits.

Par exemple, dans ces temps de corruption politique, où l'on voit la justice s'accoquiner au sous-monde de la politique, la pression concertée de nos associations et ligues patriotiques pourrait empêcher un avilissement pénible. Depuis les élections provinciales les scandales politico-judiciaires se sont succédés au vu et au su de tous. Un journal anglais, le "Herald" a même souligné la serve intrigue de quelques juges. Qu'attendent nos ligues pour mettre ces messieurs en demeure d'administrer la justice équitablement?

C. M.

Un doyen du journalisme disparaît

C'est un doyen du journalisme qui disparaît avec M. J.-T. Fortin, dont nous apprenons la mort avec un vif regret. Il avait fondé l'"Echo de Charlevoix" à Baie St-Paul en 1897 et plus tard l'"Eclair" de Beauceville. M. Fortin était le type du parfait gentilhomme et il ne comptait que des amis dans notre profession. Ses deux journaux ont joué un rôle considérable et ils ont contribué à augmenter le prestige de la presse hebdomadaire, qui est grand depuis quelques années. Il fut secondé dans cette œuvre par deux de ses fils, M. J.-Edouard Fortin, ancien député et président honoraire de l'Ass. des hebdomadaires, et maintenant régisseur de la Beauce, et M. J.-Alphonse Fortin. Nous prions les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer nos plus profondes condoléances.

Nous reprenons le travail...

Comme le Bien Public le dit en éditorial aujourd'hui, nous reprenons le travail là où nous l'avions quitté.

Je n'ai pas besoin d'autre mot d'ordre. Patient, mais résolu, je reprends la plume. Et j'en avertis immédiatement nos lecteurs: pour une fois qu'un officiel élu au suffrage populaire a prononcé publiquement une parole intelligente et d'une vaste portée trifluvienne, en dehors et au-dessus des petits calculs mesquins de la politiciaille, le Bien Public ne la laissera pas tomber dans l'oubli.

M. Trudel, président de la Commission Scolaire, a déclaré qu'il était de l'intérêt de Trois-Rivières et de la jeunesse trifluvienne de garder ici M. Léonce Cuvelier aux fins d'utiliser ses talents et ses connaissances. C'était d'un bon sens éclatant.

M. Ls Durand, dans une entrevue au Nouvelliste, a demandé s'il existait une bonne raison pourquoi la Commission Scolaire n'engagerait pas M. Cuvelier comme directeur du dessin dans ses écoles, ainsi que telle chose existe ailleurs, et personne n'a pu lui en donner une.

Tous nos journaux locaux, même le journal anglais, même un de Shawinigan, ont déclaré à l'envie que ce serait donner une suite éminemment utile et pratique au mouvement décliné ici en 1934.

Le Nouvelliste y est revenu quatre fois au moins.

La Chronique deux ou trois fois. Le

Bien Public une dizaine de fois.

L'ancien président de nos fêtes a demandé s'il existait une bonne raison pourquoi on n'engagerait pas M. Cuvelier. On n'a pas pu lui en fournir une. C'est peut-être qu'il en existe de mauvaises.

Nous allons avoir vite fait d'en faire le tour. C'est la besogne à laquelle il faut s'atteler? Entendu!

Je commencerai, comme toujours, par le commencement, mais la semaine prochaine.

En attendant il sera peut-être permis de se demander pourquoi Trois-Rivières croupit et languit.

Léon DUFROST.

Un appel à nos hommes d'affaires

Nous devons signaler dès aujourd'hui, quitte à y revenir puisque le sujet est d'importance première, l'appel que M. Gariépy, notre député fédéral, vient de faire aux hommes d'affaires de notre ville, dans un entrevue au "Nouveliste".

En période électorale, nous pouvons accepter avec un brin de scepticisme les promesses de dévouement de la part des candidats à la députation. C'est notre privilège. Peut-être aussi un peu notre droit.

Mais quand un député actif se met à l'œuvre sérieusement, étudie les besoins de son comté et montre de la bonne volonté, c'est le devoir de tous de le seconder et d'appuyer ses efforts.

L'appel aux hommes d'affaires de M. Gariépy sera entendu, nous en avons la certitude. Rien n'a marché chez nous depuis quelques années, tantôt parce qu'un député était du côté oppositionnistes, tantôt parce que le député qui était de la droite se préoccupait plus de lui-même que de ses électeurs.

Cette époque néfaste semble terminée. M. Gariépy s'est dit prêt à promouvoir tous les mouvements propres à faire progresser la ville et la région. Mais il ne peut tout accomplir lui-même. En demandant à la Chambre de Commerce de se remettre à la tâche, c'est une sorte de reproche qui devrait la stimuler. Elle est le corps public qui peut le mieux soutenir nos hommes publics. Ceux qui la dirigent sont les plus intéressés à voir T.-R. progresser en population et en industries. Il faudra peut-être à ceux-là se débarrasser de l'emprise qu'exerce sur la Chambre de Commerce certaines industries, mais ce ne sera qu'un bien pour eux comme pour toute la population.

En même temps que le "Nouveliste" publiait l'entrevue de M. Gariépy, le "Chronicle" suggérait la création d'un bureau industriel pour promouvoir le développement de notre région.

Toutes ces idées, parties de milieux différents, devront se rejoindre, être étudiées avec attention par tous les éléments qui peuvent aider à les réaliser.

D'ordinaire, les députés attendent qu'on les force à marcher. Cette fois-ci, ce sont eux qui prennent les devants. Cela suffira, espérons-le, pour que les énergies se réveillent.

R. D.

Un jeune colon qui se porte bien

J'ai rencontré un jeune colon de la Rivière Solitaire. Parti à vingt ans de Trois-Rivières, seul, il a bâti sa maisonnette et pratiqué une brèche dans la forêt. Au bout de six mois il s'est marié. Courageux et têtue à la besogne, il a acquis une rude endurance de terrien. Aujourd'hui après trois ans il est à la tête d'un domaine cultivé. L'an dernier il mettait une somme de \$100. à la banque. Il est gai, plein d'entrain et sa bonne humeur nous dit son contentement d'avoir quitté la ville mesquine et mangeuse d'hommes.

Il n'a pas l'esprit mourant des jeunes ouvriers. Ses larges et belles mains de débrouillards doivent empoigner l'obstacle avec quelle force et quelle allégresse. Le bel avenir qu'il se prépare et toujours le sentiment aimable de n'être pas un citadin-épave, de servir à quelque chose, d'ouvrir dans du neuf. Cette sensation ne tente-t-elle pas les fils de familles nombreuses, les chômeurs de vingt ans, voire même certains diplômés du Séminaire et de l'Académie?

C. M.

Cet enjeu qu'est la vie....

La seule perte irréparable est celle du temps. Les bons soins peuvent rebâtir une santé fort délabrée et aux incurables il reste l'espoir de la guérison. Une fortune dilapidée peut s'édifier à nouveau avec du courage et des efforts intelligents. Une réputation avariée se reconquiert, partiellement du moins. Même la perte de la grâce sanctifiante n'est pas irrémédiable car une confession sincère la redonne à l'âme pardonnée. Tout cela sans doute présuppose le temps, mais seul le temps nous échappe sans retour. On peut, d'ores et déjà, conclure à sa valeur. Nos voisins répètent volontiers: "time is money", le temps vaut de l'argent. Ce n'est pas assez dire et cette maxime est trop matérielle pour exprimer une vérité totale. Le temps, c'est le ciel, c'est l'éternité. Joli thème à prédication, dira quelque loustic! Mais depuis quand est-il défendu au prédicateur d'exprimer la vérité? Les plus grands moralistes ont été des prédicateurs, depuis Bourdaloue jusqu'à cet abbé Vignot qui continue d'enthousiasmer Charles Du Bos. Perdre son temps, au point de vue spirituel, c'est voler son âme car c'est l'appauvrir; c'est empêcher la sève spirituelle de circuler en soi, c'est se placer dans une position d'infériorité volontaire qui met en danger son salut éternel. Le temps nous conduit à ce qui n'a pas de durée et Chateaubriand a en raison d'affirmer: "le temps est l'éternité moins la présence réelle de Dieu." Si nous ne pouvons arrêter son cours, nous pouvons du moins le diriger, au lieu de gaspiller les énergies latentes dont il déborde.

Le temps nous est octroyé pour construire l'édifice de notre âme et, comme le spirituel et le matériel ne se peuvent séparer, l'emploi du temps comporte des exigences pures humaines. Notre premier devoir à l'égard du temps est de bien l'utiliser. Pourtant que de gaspillages en chacune de nos vies! Tous les jours nous

sacrifions des heures précieuses à d'inutiles bavardages, à cette fringale de parler qui engloutit nos minutes et celles des autres. Nous perdons notre temps par une complète oisiveté, laquelle est à l'origine de la plupart de nos malheurs. Et, selon la judicieuse remarque de Socrate, "est oisif non seulement celui qui ne fait rien, mais encore celui qui pourrait s'employer à de meilleures choses". Que d'actions insignifiantes, que de babioles cheillent nos moments de loisir! Nous pourrions consacrer ces loisirs à d'utiles lectures, à des conversations nourissantes, à notre formation intellectuelle. Souvent, nous nous paignons de n'avoir pas le temps de nous cultiver. Ce ne sont pas les loisirs qui nous manquent mais nous qui manquons aux loisirs, car, comme l'écrivait Voltaire: "le temps est assez long pour quiconque en profite".

Une autre façon de gaspiller son temps est de mal accomplir son travail. Tout ce qui vaut la peine d'être fait, dit un proverbe, vaut la peine d'être bien fait. En règle générale, nous n'avons plus la patience ou la conscience de poursuivre une œuvre jusqu'à sa perfection. La machine nous a habitués à la loi du moindre effort. Comme résultat, le travail est saboté, accompli, vaille que vaille, sans nul souci du détail, et il ne satisfait personne. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les pertes de positions deviennent de plus en plus fréquentes? On ne perd pas son emploi quand on est préparé à le bien remplir. Il est facile de remplacer un ouvrier malhabile, mais on ne congédie pas, sans de graves motifs, un ouvrier consciencieux car, par son application, son désir de bien faire, il s'est rendu nécessaire à sa tâche. Nos œuvres valent ce que nous les avons payées de sueurs, d'efforts, d'acharnement. Tout travail accompli sans ce ressort n'est pas un travail intelligent et peut même constituer une grave injustice envers l'employeur. La

qualité du travail l'emportera toujours sur la quantité et une simple pensée de Joubert ou de Pascal nous console de tout l'œuvre d'un Paul Féval.

Pour bien profiter du temps il faut bien l'employer, le faire servir à notre enrichissement. L'esprit humain est toujours susceptible de progrès et ce qui n'est pas renouvelé finit par s'épuiser. "In labore requies": se reposer dans le travail. Telle a été la devise, avouée ou non, de tous les grands hommes. Sans doute est-il permis de se reposer en dehors du travail, mais que du moins ce repos en soit un vraiment.

Le repos du travail ne doit pas ajouter à la fatigue du travail. "Je me rappelle, écrit Abel Bonnard, de quel air les bonnes gens d'autrefois, le soir, leur besogne faite, s'asseyaient devant leur porte, pour causer ensemble ou rêver tout seuls. L'ombre venait vers eux en leur apportant les étoiles. Comme ce grave loisir paraissait pauvre aux gens d'aujourd'hui! Qu'est-ce qui pouvait remplir un moment si vide? Rien, sans doute, sinon un sentiment de bonheur." Temps perdu, peut-être, mais avec combien d'à-propos!

Il ne faut pas oublier cet enjeu qu'est la vie. Quand on le perd de vue on ne tarde pas à se contenter de "nouritures terrestres", on n'a d'appétence que pour elles et on abandonne son âme à sa faim inassouvie. Utilisons toutes nos minutes disponibles afin de compléter nos connaissances et de rendre notre âme plus accessible encore à la vérité. Jamais nous n'aurons fini de former notre esprit et notre cœur. Au début de cet an nouveau, rappelons-nous le conseil très sage pour une fois, de cette petite sottise que fut Marie Bashkirtseff: "la vie est si courte, que la gaspiller est une infamie."

P. Guillaume Lavallée, O. F. M.



UNE SEULE CHOSE EST NECESSAIRE...

RELIGION
EDUCATION

Les retraites fermées de cet hiver au Cap

Voici la liste des retraites fermées qui seront prêchées chez les Oblats du Cap de la Madeleine, pendant la saison d'hiver jusqu'au milieu de mai. Cette série de retraites a commencé aujourd'hui, par celle des hommes de St-Prospère.

JANVIER

Hommes de St-Prospère: du 8 au 11.
Hommes de Ste-Anne de la Pêrade: du 13 au 16.
Hommes de Shawinigan: du 18 au 21.
Jeunes gens de Ste-Anne de la Pêrade: du 23 au 26.
Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières: du 27 au 30.

FEVRIER

Hommes de St-Sacrement: du 1er au 4.
Hommes de Grand'Mère, Charette, St-Georges: du 6 au 9.
Hommes de St-Maurice: du 10 au 13.
Hommes de Louiseville: du 15 au 18.
Jeunes gens de Shawinigan: du 20 au 23.
Jeunes gens de Grand'Mère: du 24 au 27.
Hommes de Ste-Flore, St-Etienne: du 28 fév. au 2 mars.

MARS

Jeunes gens de St-Maurice: du 3 au 6.
Jeunes gens de St-Sacrement: du 7 au 10.
Hommes de Shawinigan et de St-Thomas: du 13 au 16.
Hommes de St-Léon et de St-Michel: du 17 au 20.
Jeunes gens de Louiseville: du 21 au 24.
Hommes de St-Stanislas et de St-Sévère: du 26 au 29.
Hommes du Cap: du 30 mars au 2 avril.

AVRIL

Hommes de professions: du 4 au 7.
Voyageurs de Commerce: du 8 au 11.
Jeunes gens de St-Paulin: du 15 au 18.
Jeunes gens de St-Stanislas: du 20 au 23.
Hommes de Shawinigan et de Ste-Jeanne d'Arc: du 25 au 28.
Hommes de St-Alexis: du 29 avril au 2 mai.

MAI

Collège de Grand'Mère: du 4 au 7.
Instituteurs: du 8 au 11.

Les nouveaux marguilliers élus dans nos paroisses au premier de l'an

Six paroisses de notre ville se sont choisies chacune un marguillier à l'occasion de la fin d'année. Nous donnons ci-dessous les élus dans ces paroisses.

A LA CATHEDRALE

M. Jules Caron, architecte, a été nommé marguillier, en remplacement de M. Napoléon Godin, sortant de charge. Les premiers et deuxième marguilliers sont MM. Arsène Bellemare et Fortunat Lord, recorder.

A ST-PHILIPPE

M. Philéas Héroux a été choisi marguillier, en remplacement de M. Louis Paquin, sortant de charge. Les deux autres marguilliers sont MM. Armand Laperrière et Alfred Lymburner.

A NOTRE-DAME

M. Alfred Boutet a été choisi

A ST-SACREMENT

Le nouveau marguillier est M. Elphège Paquin, qui remplace M. Narcisse Roy, sortant de charge. Les premiers et deuxième marguilliers sont MM. Evariste Roux et Arsène Boisjoli.

A ST-FRANÇOIS D'ASSISE

M. Louis Roy a été nommé marguillier, en remplacement de M. Claude Papillon, sortant de charge. MM. Ovide Bourassa et Frédéric Mongrain sont les premiers et deuxième marguilliers.

A STE-MARGUERITE

Le nouveau marguillier est M. Johnny Girard, qui remplace M. Philippe Stevens, sortant de charge. Les premiers et deuxième marguilliers sont MM. Roméo Gagnon et Auguste Dubé.

Conférence sur l'éducation sociale

Pour rendre siècle moins individualiste, comme le demandait S. Em. le cardinal Villeneuve, et accomplir la restauration sociale que préconise S. S. Pie XI dans son encyclique Quadragesimo Anno, il faut d'abord une réforme profonde des mœurs. Cette réforme d'où pouvons-nous l'attendre? D'une forte éducation sociale, à laquelle concourt non seulement l'école, mais toutes les puissances éducatives, ainsi qu'on l'a établi, cet été, à la Semaine sociale de Joliette. C'est le seul moyen d'avoir des hommes qui puissent réaliser l'ordre nouveau dont le besoin se fait de plus en plus sentir, qui sachent mettre le service du bien commun avant la poursuite de leurs intérêts personnels.

D'où l'importance à l'heure actuelle, de cette éducation et la nécessité de montrer par quelles autorités et quelles méthodes elle devra s'accomplir. C'est dans ce but que l'Ecole Sociale Populaire répondant aux demandes qui lui ont été faites, organise sur ce sujet une série de conférences qu'elle donnera cet hiver en différentes villes, à Sherbrooke, à Lévis, etc. Ses conférenciers seront les RR. PP. Archambault et Oscar Bélanger, S. J., le R. P. Lévesque, O. P., M. C. J. Magnan, M. Victor Barrette, rédacteur au Droit d'Ottawa, M. J. D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, M. Maximilien Caron, avocat, professeur à l'Université de Montréal, etc.

Sur les genoux de sa mère

Un bon missionnaire trouva aux portes de Laval un petit enfant tranquillement assis sur le bord de la route, pendant que sa mère était occupée dans le champ voisin. Cet enfant le regardait avec des yeux pleins d'intelligence et de sympathie. Le missionnaire s'approcha et lui dit:

— Sais-tu bien, mon enfant, faire le signe de la croix?

L'enfant sourit sans répondre; il s'étonnait sans doute de la simplicité de la question. La mère, qui avait entendu, dit au prêtre:

— Demandez-lui, mon Père, un peu de catéchisme, il vous répondra.

Et, en effet, l'enfant répondit sur les principaux mystères de la religion et les principaux devoirs de la vie chrétienne, beaucoup mieux que ne le pourraient faire nombre de nos savants bacheliers.

— Mais quel âge a donc votre enfant? reprit le missionnaire étonné.

— Ah! mon Père, il aura bientôt cinq ans.

— Comment avez-vous pu lui ap-

JULES CARON

Architecte

324 rue Bonaventure
Tél. 720

Les Trois-Rivières

prendre tout ce qu'il sait déjà?

— Que voulez-vous, mon Père! quand il est sur mes genoux, quand je l'habille, quand je lui fais prendre sa nourriture, je lui raconte la Religion; en lui répétant les choses, il finit par les apprendre et les savoir.

A. D. Gascon Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES

Trois-Rivières

690, St-François-Xavier

Téléphone 366

ERNEST L. DENONCOURT

ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE

Téléphone 963

CLAVIGRAPHES

Echange et réparations de machines à écrire de toutes marques.

Rubans, Papier Carbone
Réparations de toutes sortes des balances "Toledo"

V. DUBOIS

Tél. 620

1644 rue Notre-Dame
TROIS-RIVIERES

Téléphone 21

CHAMPAGNE

& FILS

IMPRIMEURS

Impressions générales

Specialités:

Faire-part de mariage,
Cartes de sympathies,
Cartes de visite

1584, rue Royale
TROIS-RIVIERES

W. H. FONTAINE, O. D.

Spécialiste pour la vue, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo., Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.

Optométriste officiel du
Canadien Pacifique

SPECIALISTE

Maux de tête. Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 1 a.m. à 9 p.m.

1008 rue Saint-Maurice,
Tél. 965.

LE CHARBON

EST



SUR ET ECONOMIQUE

Téléphonez à

437

Anthracite américain

Ecossais, Gallois

dans les grosseurs

Egg-Stove, Chestnut,
Buckwheat

Charbon Bitumineux

Dans toutes les grosseurs

COKE LA SALLE

Huile à chauffage et
huile à poêle.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE

Bureau et entrepôt:

101 DU FLEUVE

Succ.: RUE MILOT

L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA REGION.

Les missionnaires dans le Haut Saint-Maurice

(Suite)

PAR LE LAC ST-JEAN

Cette année, nos missionnaires ont entrepris de se rendre chez leurs sauvages en passant par le Saguenay et le lac St-Jean. On leur avait fait entendre que cette route leur offrirait moins de difficultés à surmonter que celle du St-Maurice. Mais ils y en ont éprouvé au contraire de si grandes, et ils ont mis un temps si considérable à la parcourir qu'ils ont résolu de l'abandonner à l'avenir pour suivre l'ancienne.

LETTRE DE M. MAURALT A MGR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC
St-François, 24 août 1844
Monseigneur,

Le 7 juin 1844 nous fîmes partir notre canot, nous proposant de le rejoindre par terre le jour suivant. Nous quittâmes, les Trois-Rivières le huit, veille de la Fête-Dieu. Tout était en activité dans la religieuse ville Triflu-

viennne. On balayait les rues, on y charroyait du sable, on y plantait des arbustes verts pour honorer le passage du Sauveur du monde; et c'est à la vue de ces préparatifs si intéressants par la foi qu'ils décèlent, c'est à la veille de la plus brillante cérémonie du christianisme qu'il fallut nous enfoncer dans les bois, pour aller conquérir à Jésus-Christ des âmes égarées qui sont aussi ses brebis.

Après sept jours de marche, nous rencontrâmes trois familles d'Abénakis qui avaient passé l'hiver dans le bois. Cette rencontre me fit un sensible plaisir: je leur parlai de Dieu et célébrai la sainte messe qu'ils entendirent avec beaucoup de dévotion. Nous profitâmes de leur adresse pour faire raccommoder notre canot qui faisait eau de toutes parts, et qui était si délabré qu'on n'aurait pu se hasarder dans les dangereux rapides que nous avions à franchir, sans exposer nos per-

sonnes.

Le 16, nous rencontrâmes quatre jeunes sauvages Têtes-de-boule, qui venaient au-devant de leurs missionnaires. Ils étaient étaient partis de Warmontash, pensant les rencontrer à une faible distance. Trompés dans leur attente, et croyant qu'il leur était arrivé malheur, ils poursuivirent leur route jusqu'à 75 lieues plus bas.

Ils se seraient rendus jusqu'aux Trois-Rivières, s'ils ne nous avaient enfin rencontrés. Leur surprise fut extrême, quand ils s'aperçurent que M. Payment n'était pas avec nous. Ils arrêtaient leur canot à quelque distance de notre, ôtèrent leurs chapeaux, nous fixèrent sans dire un mot, puis se regardèrent l'un l'autre tout ébahis. Ne sachant pas la langue des Têtes-de-boule, je leur adressai la parole en Abénakis qu'ils comprirent.

Alors nous débarquâmes un instant sur le rivage, et je leur dis que nous venions pour les

confesser, et pour continuer leur instruction. Je leur appris aussi que M. Payment avait été dangereusement malade, et qu'il avait failli en mourir.

A ces derniers mots, ils poussèrent tous deux un profond soupir, et de grosses larmes coulèrent de leurs yeux. J'avoue, monseigneur, que je ne pus tenir à ce spectacle. Je m'éloignai de quelques pas pour donner cours à ma sensibilité, et je les consolai ensuite.

Ces bons jeunes gens nous furent d'un grand secours dans nos pénibles portages. Nous parcourûmes en six jours la distance de 75 lieues qui nous séparait de Warmontash, et le 22 nous étions à ce poste. Ce fut une fête pour ces bons sauvages qui nous y attendaient depuis cinq semaines. Ils accoururent en foule au rivage pour nous recevoir.

Quoiqu'ils ne nous connussent point, ils savaient que nous étions des ministres que Dieu leur envoyait pour le salut de leurs â-

mes, et ils nous serraient affectueusement la main. Leur joie cependant était mêlée d'une inquiétude qui se manifestait sur leur visage, et qui leur était causée par l'absence de M. Payment. Je fus encore obligé de leur en expliquer la cause, et ils en furent profondément affligés.

Le zèle de ce digne missionnaire a laissé dans leur esprit une empreinte qui se perpétuera dans les générations futures. Souvent en rappelant à leur esprit le souvenir amer de leurs dérangements passés, ils prononcent avec affection les noms chéris de MM. Dumoulin et Payment. — "Oh! si tu savais, mon père, me disait un ancien, comme nous étions méchants autrefois! Si tu savais comme M. Dumoulin et M. Payment nous ont fait du bien!"... Voilà, monseigneur, quels généreux sentiments, quels prodiges la religion a fait éclore dans ces cœurs naguères livrés à l'aveugle instinct de la brute.

(A Suivre)

Avons-nous, dans Québec, une classe véritablement instruite ?

Au fait, avons-nous dans Québec, une classe véritable ? Si nous en avons une, pourquoi devient-il impossible d'y trouver l'ombre du sens social et le souci des responsabilités nationales ?

N'ont-ils pas raison ceux qui prétendent que du haut au bas de l'échelle, à quelques exceptions près, nous sommes un peuple d'enfants égoïstes et insouciant qui attend que lui tombe du ciel, le redressement de ses négligences et des fredaines de ses chefs ?

N'est-ce pas pour cela que nous avons si longtemps nié aux ouvriers le droit de s'unir pour réclamer un juste salaire ?

N'est-ce pas pour la même raison que nous avons laissé si longtemps languir notre agriculture, que nous nous nourrissons, nous en sommes rendus à acheter pour 100 millions par année de produits agricoles que nous pourrions récolter chez nous ?

N'est-ce pas en suivant l'exemple des mêmes chefs de l'"intellectualité" que l'on a ruiné presque totalement notre commerce... en portant notre argent aux autres par nos achats de tous les jours ?

N'est-ce pas toujours en copiant l'exemple des gens qui se piquent d'être la fine fleur de notre élite que nous avons pris l'habitude de faire nos transactions bancaires par l'entremise des autres, d'assurer nos vies et nos propriétés dans les assurances des autres, d'encourager leur industrie, de leur porter notre argent pour qu'ils organisent à leur bénéfice nos services d'utilité qu'à consentir à leur donner, publique, d'aller même jusqu'à vendre nos terres nationales par milliers de milles carrés : permettant ainsi à des étrangers chez nous de trainer devant les tribunaux, les héritiers des découvreurs et des pionniers de pays soucieux d'établir leurs enfants au pays... quand ces défricheurs ont l'audace de violer un coin du domaine conquis par leurs ancêtres, domaine devenu depuis la proie de vautours d'une caparité vraiment exotique ?

Rien de surprenant si cette classe qui se croit et se pro-

clame l'élite intellectuelle de la Race, méprise le défricheur qui n'a pas craint de s'enfoncer dans la forêt sombre, sans chemin de pénétration par-fois, pour se rendre au lieu choisi afin d'y fonder un établissement nouveau qui, un jour, fera partie d'une petite patrie qui se nommera : la paroisse.

Ce défricheur devra travailler dur, se priver d'une foule de choses que l'"intellectuel" trouve indispensables, élever ses enfants dans la pauvreté afin d'économiser pour pouvoir les établir plus tard et rendre la patrie plus grande ; il lui faudra se lever tôt le matin, et par une chaleur tropicale, quand des myriades de moustiques poursuivent ceux qui envahissent leurs domaines, par les mauvais temps d'automne aussi bien que par les journées glaciales de l'hiver, le défricheur trimera tout le long du jour, et fort avant dans la nuit parfois, pour donner du pain à ses enfants. Mais ce travail n'en sert pas néral de la nationalité, à la moins à l'enrichissement géographique du pays, à l'influence collective de notre groupe ethnique. Nest-ce pas grâce à lui si le commerce peut s'étendre, si le professionnel, l'industriel, le commerçant, le financier peuvent espérer placer leurs enfants dans des situations lucratives ?

Qu'importe que pour une foule de ceux qui, chez nous, se donnent comme des chefs de la nationalité, ce défricheur, ce fondateur de pays soit un être méprisable qu'il faut faire disparaître ; n'accepte-t-il pas tout de même de vivre dans la pauvreté, de trimer dur pour gagner une maigre pitance, de se contenter de peu, de subir tout ce que les éléments et les tenants de la dépossession des héritiers des terres canadiennes organisent pour le décourager, pour le pousser vers la ville où il ne sera plus un obstacle à ceux qui convoient, avec nos terres, nos ressources naturelles, notre commerce, notre industrie, notre ARGENT, et jusqu'à l'exploiti-

L'Aéro Club des Trois-Rivières

L'accueil accordé par la population des Trois-Rivières, à la nouvelle de la formation d'un Aéro Club local a surpassé les espérances les plus optimistes. En effet, de par toute la ville et la région les gens se sont informés de la nature du projet et en sont conséquemment devenus très enthousiastes. Les rangs du club grossissent à une allure remarquable.

L'élection de officiers de l'aéro club pour le terme de 1936 aura lieu vers le 16 janvier courant. Un exposé des activités projetées par l'Aéro Club des Trois-Rivières a été préparé sous forme d'bulletin ; toute personne intéressée peut s'en procurer une copie en s'adressant aux nombreux recruteurs qui sefforcent d'intéresser la population. La souscription demandée pour faire partie de l'Aéro Club est minime. Par conséquent, un grand nombre de gens pourront se joindre au club afin d'atteindre le but commun qui est de développer l'aviation aux Trois-Rivières. Toutefois, comme protection, les intéressés sont priés d'exiger des recruteurs un reçu en retour de leur souscription. Les reçus font parti des blancs spécialement préparés à cet effet.

A une assemblée récente, les membres du Comité d'Organisation ont élu M. Paul Bertrand, secrétaire-trésorier temporaire. Au cas où quelques personnes intéressées au projet n'auraient pas encore été approchées par les recruteurs, elles pourront recevoir toute information du secrétaire-trésorier en téléphonant au numéro 2891."

Le Comité d'Organisation.

tation pour leur bénéfice de nos services d'utilité publique ?

Jusqu'à quand cela durera-t-il ?

J.-Ernest Laforce.

Tout l'Ancien Testament écrit sur une carte postale

L'"Osservatore Romano" a publié, il y a quelque temps, la reproduction d'une carte postale autrichienne sur laquelle se trouve écrit en allemand l'Ancien Testament.

Ce manuscrit est l'oeuvre de l'Autrichien Frank Wielach, cultivateur à Horn, en à notre confrère du Vatican, Basse-Autriche, qui précise en lui envoyant son travail : "Bien que ma main soit habituée à manoeuvrer la charue et la faux, je suis parvenu, après un labeur de cent heures, à transcrire sur cette carte postale l'histoire de l'Ancien Testament, qui comprend entre 32,000 et 33,000 mots. Ce doit être la plus petite Bible au monde".

Avec une bonne loupe, on peut parfaitement lire cette copie qui, faite avec le plus grand soin, est écrite en caractères latins.

Demandez
LES PRODUITS
ANNONCES

par leurs noms
Evitez les substituts.

Le Japon poursuit avec une rigueur obstinée son grand plan de conquêtes

On ne saurait exagérer l'anxiété du gouvernement anglais devant les complications d'Extrême-Orient. Il est bien obligé d'admettre qu'il lui est impossible d'encourir la double hostilité du Japon en Extrême-Orient et de l'Italie en Méditerranée.

—Si Mussolini et le Mikado se donnent la main, adieu les Indes ! a avoué M. Churchill.

Le Japon poursuit avec une rigueur obstinée son plan de conquête que dès 1927 révélait le fameux baron Tanaka.

Il s'agissait de s'emparer d'abord de la Mandchourie, puis du Jehol, puis du Nord de la Chine, puis du reste de la Chine, puis du reste de l'Asie. En moins de huit ans la caste militaire japonaise, héritière des dures vertus des Samouraïs, a réalisé la moitié du programme.

—Pendant que l'Angleterre se chahaille avec Mussolini, pour un carré de choux en Abyssinie, le Japon, d'après le conseil de Tanaka, s'empare d'un continent ! a constaté ironiquement lord Beaverbrook.

LE GRAND JEU

Que va faire l'Angleterre ? Elle n'existe plus guère en Extrême-Orient au point de vue naval, puisque son escadre qui stationnait à Hong-Kong a été retirée en hâte et envoyée à Aden. Une escadre américano-anglo-américaine l'a relevée. Un rapprochement dans une certaine mesure anglo-russe — est donc vraisemblable si l'Angleterre veut tenir en échec le Japon, auquel l'autonomie des Philippines, récemment proclamée, va donner d'autres ambitions !

Mais une tactique qui consisterait à "travailler" avec les Soviets en Extrême-Orient est incompatible avec une politique qui aurait pour but de lancer l'Allemagne contre la Russie en Occident ? Ces contradictions constituent précisément la diplomatie.

x x x

Le bruit court que la Chine serait disposée à céder aux Soviets Kachgar et le Turkestan chinois comme prix de son appui contre le Japon. Ce

jour-là, l'Angleterre, qui aura une frontière commune avec la Russie aux Indes, ne sera pas très à l'aise. D'où l'activité diplomatique considérable que développe l'Angleterre en Afghanistan, au Nepal (une légation a été créée il y a quelques mois), au Tibet — où l'envoyé spécial anglais chargé d'une mission secrète importante vient de mourir mystérieusement à Lhassa.

Le grand jeu continue en Asie. Il se joue à trois plus qu'à quatre.

Joseph Barnard

AVOCAT

540 Rue Des Forges

Trois-Rivières

EXCURSION

à
MONTREAL

\$1.80
aller et retour de

TROIS-RIVIERES et SHAWINIGAN FALLS
\$1.90 de GRAND'MERE
SAMEDI, 18 JANVIER

par tous les trains réguliers, aussi par le train de nuit du dimanche matin.

Billets d'excursion aussi de :
Portneuf...\$2.75 La Pêrade...2.40
Batisca...2.30 Grandes Piles 2.25
Champlain 2.15 Garneau...2.15
Yamachiche 1.60 St-Gabriel...1.50
Louviseville...1.50 Maskinongé...1.40
Berthierville 1.00 Joliette...1.75

RETOUR : jusqu'au

LUNDI soir, 20 JANVIER.

Voitures de première seulement.
Aucun bagage enregistré.

Pacifique Canadien

Venez vous récréer dans le...

JARDIN D'HIVER DU CANADA

Prix
d'aller et
retour
1ère
Classe

à
Vancouver
Victoria
Seattle

\$137.50

Billets à prix réduit pour
VANCOUVER, VICTORIA
et SEATTLE

Cette année, passez vos vacances d'hiver dans ce grand jardin qu'est la côte canadienne du Pacifique. Sous un climat enchanteur jouez au tennis et au golf, faites de l'auto, visitez des coins admirables. Billets de première classe, à prix réduit, du 1er déc. au 15 fév. avec retour jusqu'au 30 avril 1936. Privilège d'arrêts. Prix spéciaux aux hôtels. Informez-vous des taux réduits d'aller et retour et durée de validité des billets valables dans (a) wagons-lits-touristes et (b) wagons ordinaires.

ATTRACTION SPECIALE

Tournoi de Golf à Victoria du 17 au 22 février 1936.

Renseignez-vous auprès des agents du

Pacifique Canadien

ou à J. A. Tourville, agent du trafic-voyageur
1262, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P. Q.



FLACON plat

85¢

GIN de KUYPER

\$1.90 • \$2.65

EN VENTE AU CANADA
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

CETTE RÉELLE
SAVEUR DE HOLLANDE

ON NE PEUT PLUS S'EN PASSER !

*32 volumes uniquement inspirés par l'histoire trifluvienne
doivent avoir leur place dans toute bibliothèque
et surtout doivent être lus*

UNE COLLECTION IMPORTANTE

La collection de "PAGES TRIFLUVIENNES" forme une série de 34 volumes, imprimés sur très beau papier, grand format (9½ pouces par 6¼), avec couverture habituellement en deux couleurs et illustrés par l'artiste Rodolphe Duguay. "Une mine inestimable", écrivait M. Omer Héroux, en parlant de cette collection, de son côté, le R. P. Alexandre Dugré s'exprimait comme suit:

"L'on s'y électrise véritablement de l'amour du petit pays aux larges dynamos. C'est un courant, aussi, qui crée de la lumière, de la chaleur et du pouvoir, comme l'autre, et qui passera de même à tout le système nerveux de notre race pourvu qu'on s'y relie et qu'on se tienne en communication."

La collection se divise en trois séries.

Elle comprend actuellement 34 volumes, dont dix-sept sont malheureusement devenus presque introuvables. Avis à ceux qui peuvent encore s'assurer la suite complète de ces précieuses brochures, dont le reste des exemplaires disponibles est entre les mains de l'abbé Albert Tessier, Séminaire des Trois-Rivières.

Série "A" (Travaux documentaires, études économiques, monographies paroissiales, biographies, etc.)

* 1—Bribes d'histoire, par Armour Landry.
..... 50 sous

* No. 2—Le développement industriel de la vallée du St-Maurice, par Benoît Brouillette, docteur en géographie. 54 pages .. 50 sous

No. 3—Chapelles et églises trifluviennes, par Montarville Boucher de la Bruyère. 48 pages 25 sous

* No. 4—Les Vieilles Forges, par Dollard Dubé. 62 pages 50 sous

* No. 5—Batiscan, par MM. les abbés P.-A. A. Bellemare et Hervé Trudel. 56 pages.
..... 25 sous

* No. 6—Les journaux trifluviens de 1817 à 1933, par l'abbé Henri Vallée. 92 pages.
..... 50 sous

* No. 7—Champlain, par l'abbé Eddie Hamelin. 82 pages 50 sous

* No. 8—Au cœur de la Mauricie (La Tuque), par Lucien Desbiens. 62 pages. 50 sous

* No. 9—Les députés des Trois-Rivières (1792-1808) par Fabre-Surveyer et Francis-J. Audet. 82 pages 50 sous

No. 9a—Les députés de Saint-Maurice et de Buckinghamshire (1792-1808), par Fabre-Surveyer et Francis-J. Audet. 96 pages.
..... 50 sous

* No. 10—La Grand'Mère, par Auguste Désilets. 66 pages 50 sous

No. 11—Les députés des Trois-Rivières (1808-1838), par Francis-J. Audet. 80 pages 50 sous

No. 12—Les députés de St-Maurice et de Champlain (1808-1838), par Francis-J. Audet. 80 pages 50 sous

No. 13—Les députés de la région trifluvienne (1840-1867) par Francis-J. Audet. 90 pages 50 sous

No. 14—Pionniers trifluviens (1634-1647) par le R. P. Archange Godbout, o.f.m. 84 pages 50 sous

No. 15—La Pointe-du-Lac, par le R. P. Alexandre Dugré, s.j. 92 pages 50 sous

No. 16—Le Comté de (1853-1867), par Francis-J. Audet. 52 pages.
..... 50 sous

No. 17—Les Trois-Rivières (1535-1935), par l'abbé Albert Tessier. Imprimé en deux couleurs. 168 pages \$1.00

Série "B" (Mémoires, récits de voyages, souvenirs, etc.)

* No. 1—Mémorial trifluvien, par le Docteur Ls-G. Godin (2 fascicules) 50 sous

* No. 2—Troisième centenaire trifluvien, par MM. L.-D. Durand, Armour Landry et Albert Tessier 25 sous

* No. 3—Au pays de l'énergie, par Moïsette Olier et Raymond Tanghe 25 sous

* No. 4—Reliques, par l'abbé J. Désaulniers.
..... 25 sous

No. 5—Nérée Beauchemin, par le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m. 80 pages. 50 sous
(Nombreuses illustrations)

* No. 6—Jacques Buteux, compilé par l'abbé Albert Tessier. 94 pages 75 sous

No. 7—Anciens chantiers du Saint-Maurice, par Pierre Dupin, 132 pages 75 sous

* Les ouvrages marqués d'un astérisque sont épuisés ou devenus très rares.

Pour tous ces ouvrages, s'adresser à
l'abbé Albert Tessier, Séminaire des Trois-Rivières

La collection des "Pages Trifluviennes" s'enrichira probablement d'une bonne demi-douzaine de volumes au cours de l'année. Les retenir à l'avance s. v. p.

Série "C" (Oeuvres d'imagination sur des thèmes trifluviens)

* No. 1—Bas-Reliefs, par le R. P. Gilles, o. f.m., le R. P. Rodolphe Dubé, s.j. et Clément Marchand 25 sous

* No. 2—Mon petit pays, par Sylvain. 48 pages 25 sous

No. 3—Légendes indiennes du Saint-Maurice, par Dollard Dubé. 80 pages. 50 sous

No. 4—En flânant dans les Portages, par Sylvain, illustré. 72 pages 50 sous

* No. 5—Ecrin, par Jeanne-L'Archevêque Duguay, illustré par l'artiste Rodolphe Duguay. 88 pages 50 sous

No. 6—Sha8imigane, par Moïsette Olier. 70 pages 50 sous

No. 7—La Belle au bois dormant, par Marguerite Bourgeois. 80 pages, bois gravé de Rodolphe Duguay 50 sous

No. 8—Tableaux d'Histoire, par Victor Barrette. 52 pages 25 sous



LA PETITE HISTOIRE

L'héroïque existence, au Canada, d'un missionnaire charantais

Le voyage triomphal qu'a fait récemment en France, l'archevêque de Québec, d'origine charentaise, ne nous permet pas d'oublier que Jauldes, petite commune située à une dizaine de kilomètres d'Angoulême, a donné à l'évangélisation du Canada et missionnaire.

En effet, un apôtre du Canada, le R. P. Jean-Baptiste même à Québec un grand de La Brosse, le dernier missionnaire de Tadoussac, est né à Jauldes, le 30 avril 1734, au village de Magnac, de Jean de La Brosse et de Louise Duboiscurvier.

Après sa première Communion, à Jauldes, ses études au collège Saint-Louis d'Angoulême, son noviciat chez les Jésuites, à Bordeaux, le P. de La Brosse fut envoyé au Canada, chez les Abénaquis, à la rivière Saint-Jean, poste comprenant cinq bourgades, où il succédait à M. Petit, à M. Trouvé, à M. Gaudin et au P. Basle.

Sa Mission fut détruite par les Anglais, le 5 septembre 1755.

Le P. de La Brosse, au lieu d'être déporté en Angleterre, put passer, on ne sait comment, à Québec, où nous le trouvons procureur, c'est-à-dire économiste du collège des Jésuites, puis consultant, professeur de philosophie et chapelain de l'hôpital militaire.

La guerre éclata entre l'An-

gleterre et la France le 9 juin 1756.

Et bientôt, à Carillon, 80 officiers anglais, 1,600 soldats, 122 pièces d'artillerie et 5 navires portant 52 canon avec 200 barques et 5 drapeaux, restaient entre les mains des Français.

Mais après une lutte poignante de trois ans, le 14 septembre 1759, Montcalm, criblé de blessures, mourait entre les bras du P. de La Brosse, et Québec privé de son intrépide défenseur, capitulait.

Pour échapper à la domination anglaise, le P. de La Brosse alla rejoindre Mgr de Pontbriand évêque de Québec à Montréal, où la France avait encore un lambeau de territoire et de pouvoir.

Il passa de là, à la Mission de Saint-François du Lac, chez ses chers Abénaquis, jusqu'à la capitulation de Montréal, qui consommait la conquête et faisait définitivement, le 8 octobre 1760, une colonie anglaise de Nouvelle-France.

Rappelé à Montréal, le P. de La Brosse y séjourne jusqu'en 1766, date à laquelle il vint à cent et quelques lieues de la mer, à Tadoussac, sur un plateau dont le front est battu par le Saint-Laurent, large de 8 lieues et bordé, d'un autre côté, par le noir Saguenay, aussi beau que la Seine et aussi rapide que le Rhône.

Le P. de La Brosse fut, à Tadoussac, un missionnaire tout à fait moderne, utilisant largement la "bonne presse". C'est même un précurseur.

Il est piquant de le voir imprimer en 1767, 300 alphabets et un catéchisme à 2,000 exemplaires; de l'entendre dire, en 1768: "J'ai appris à beaucoup de sauvages à lire, à écrire, à chanter, et à servir la messe... Aux sept îles, j'ai établi une école pour la lecture, l'écriture et le catéchisme..."

En 1770, il hiverna, à Québec: "Avec beaucoup de travail et peut-être de fruit, écrit-il modestement, j'ai classé par ordre alphabétique la compilation du dictionnaire montagnais, commencé il y a trois ans.

Aux catéchismes, alphabets, dictionnaires, le Père ajoute des almanachs, des calendriers, 2,000 livres de prières, et, en 1778, des almanachs indiens pour sept années, à raison de 500 exemplaires chaque année qui lui coûtent en tout 3,500 francs.

Les derniers jours du grand missionnaire charentais furent assombris par la persécution anglaise contre ses fidèles de Tadoussac.

Il paraissait jouir encore d'une excellente santé, avec son tempérament robuste, sa nature aimable et gaie, malgré sa chevelure blanche de vieil-

lard et sa figure d'ascète quand il mourut presque subitement, devant l'autel de sa chapelle, le 12 avril 1782.

Sa mort fut entourée de récits merveilleux, qu'on raconte encore sur les bords du Saint-Laurent et dont M. l'abbé Chambre, ancien curé de Jauldes, dans le R. P. J.-B. de La Brosse, a fait la très attachante traduction; le Miracle du feu, le Gobelet d'argent, la Mort prédite, les Cloches de la mort.

Faits réels ou pures légendes, ces récits sont, du moins le témoignage de l'extraordinaire réputation de sainteté dont jouissait à Tadoussac le grand missionnaire charentais, parti de sa petite patrie pour évangéliser le Canada.

Le traître Cugnet

Il faudra reviser nos manuels d'histoire du Canada. On nous a enseigné — et c'était reconnu comme véridique — que le Français, qui avait trahi les siens en 1759 et avait indiqué à Wolfe le sentier du Foulon pour accéder aux Plaines d'Abraham, était Vergor. On prétend aujourd'hui que le sieur Cugnet a bel et bien été le traître. D'ailleurs, ils seraient six traîtres, tous de la région de Québec: Théodore-Mathieu Denys de Vitre, le pilote Raby, le pilote Martin de Chénique, le récollet Michel Houdin, Jean-Baptiste alias Thomas Cugnet, le capitaine suisse Jean-Marc Boullane, M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province de Québec a prononcé sur les traîtres de 1759, une grande conférence devant la "Société historique de Montréal" et la "Société des Dix". "Il est certain, a dit M. Roy, que la bataille des Plaines d'Abraham entraîna la perte de Québec, et un peu plus tard, de tout le pays. Wolfe tenta la fortune en escaladant les Plaines par le sentier du Foulon. Peut-être avons-nous le droit de penser que s'il n'avait eu à sa disposition le sentier du Foulon, il n'aurait jamais pu atteindre les Plaines d'Abraham. Dans ce cas, on peut conclure que le traître qui lui indiqua le sentier du Foulon (Cugnet) fut la cause de la perte de la bataille du 13 septembre 1759."

Trois Dyspeptiques sur quatre sont portés au découragement par une digestion trop lente et un estomac trop acide.

La nouvelle poudre

'ANTACIDASAPTOL'

est préparée spécialement pour combattre la dyspepsie, les gaz, l'indigestion, les brûlements d'estomac et les rapports sûrs causés par une trop grande quantité d'acide dans l'estomac.

Cette poudre fait aussi disparaître les palpitations de cœur ainsi que les maux de tête causés par une digestion trop lente.

Seul agent:

LA PHARMACIE HOULE

A votre service

En face du bureau de poste
1356 Notre-Dame, Tél. 57
Trois-Rivières.

"Défense aux gens de Montréal de lire ça!"

La série des "Pages trifluviennes" se continue toujours. Nous avons souvent fait allusion ici et dans la "Revue des Livres" à cette fructueuse initiative de M. l'abbé Albert Tessier que nous aurions voulu voir imiter à Montréal. Sait-on qu'en juin dernier, sur convocation de M. le maire Houde, une assemblée de citoyens, réunis à l'Hôtel Mont-Royal, "dans l'Ouest, ma chère", se termina par la mise sur pied de douze comités différents pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'île de Montréal? De cette formidable organisation, il est résulté un demi congé, arraché à la Commission des Ecoles catholiques, un banquet à l'indienne au chalet de la montagne et le dévoilement d'une plaque sur le terrain de l'Université McGill. Résultat épatant des douze comités de citoyens!

Aux Trois-Rivières, où l'on n'est pas affligé d'hommes à la plaque, ni d'organisations de carrière fourrés partout, on sait monter des fêtes grandioses, dont les échos se continuent dans une longue suite de travaux historiques non encore terminés. Tableaux d'histoire sont quatre jolies pièces inspirées des annales trifluviennes. La première, écrite dans la langue savoureuse de l'époque, met en scène de nobles et joyeux "compagnons", devisant de l'aventure de Jacques Cartier en attendant la messe de minuit. Pièce originale et gaie, toute vibrante de la chanson

française. Les trois autres sont d'un caractère plus sérieux qu'on lit encore avec intérêt, sans réussir toutefois à oublier la Veillée de Noël à S-Malo, que l'on voudrait voir durer, durer encore.

Défense aux gens de Montréal de lire ça; car ils pourraient en oublier la plaque de McGill qui rappellera aux générations futures que Jacques Cartier n'est peut-être jamais passé par là.

C. Bertrand.
(Le Devoir)

FORD HOTEL
CHOISISSEZ L'HOTEL ECONOMIQUE
A L'EPREUVE DU FEU ET MODERNE
TRES BIEN SITUÉ
750 Chambres
TAUX PAS PLUS HAUTS QUE
\$1.50 à \$2.50 pour chambres simples
MONTREAL CANADA

Donnez un Radio

Nous vérifions vos lampes gratuitement

Notre nouveau département de Radio est à votre service avec des instruments des plus modernes, y compris la vérification des nouvelles lampes 1936, pour l'installation et la réparation de toutes marques de radios d'automobile ou autres.

GARAGE LEFEBVRE ENR.

Coin

St-Philippe et Laurier

Tél. 1209. Trois-Rivières

BRONKIOL

Spécifique des Bronchites aiguës

Satisfaction assurée par prompt soulagement

Prix: \$1.00

Produit Canadien-Français

PHARMACIE HENRI HENAUT

1435, NOTRE-DAME
Tél. 52. Tél. 3754

REMEDE CONTRE LES VERS RHUBARDINE

Employé avec succès pour la destruction des vers chez les enfants, spécialement des oxyures (petits vers blancs). Prix: 75¢ et \$1.25

CASTANOL

Vrai médicament contre la COQUELUCHE. Arrête les quintes de toux en diminuant la durée de la COQUELUCHE. Recommandé par plusieurs médecins. Prix: \$1.00

Livraison gratuite sur demande par toute la ville, tous les jours, excepté le dimanche.

PHARMACIE L. A. HEBERT

665, Bonaventure Tél. 142. Trois-Rivières, Qué.



- Madame, Mademoiselle... et Monsieur -

Calineries

Je presse ta tête mignonne sur ma joue, bébé Rachel, ta tête encore endormie et figée.
Ta bouche édentée esquisse un sourire tentatif, comme une dragée
Et je baise ta bouche délicieuse, tandis que tu halètes de plaisir.
Un petit bout de langue rose, ainsi que les rose, augmente mon désir.

Et je baise le petit bout de langue, tandis que tes yeux bleus,
Du même bleu que les ciels d'été, par un temps douteux.
On les trouve pâles, mais je les aime ainsi; je suis la maman, vois-tu!
Et je baise les yeux arrondis, pleins de rire.
Ton petit cœur haletant s'est tu.

Dans la chambre, une voix m'appelle et j'accours vers la voix et mon garçon.
Il sort de sa cachette tiède, tressaille de joie; sur son corps potelé passe un frisson.
J'enserme, comme pour le dérober tout, l'héritier de notre amour, sur mon cœur.
Je baise ses joues chaudes, pleines de sang, de santé, de vigueur.

Les lutins s'amusaient avec les fils d'or de sa chevelure, ils faut croire.
Ses boucles sont indémêlables; cette auréole de gloire, Devenue une javelle de foin mûr, reflète, sous le soleil,
Et, je baise, à satiété, pour payer la peine qu'il me donne, le jouet vermeil.
Je baise le nez mutin, le nez retroussé de Monique, la sentimentale.
...Cajoleuse, elle monte sur mes genoux et comme la carresse d'une pétale
De lis, sa joue satinée frôle la mienne. Comment ne pas enchasser.
Entre mes bras, ma petite fleur délicate, aimante, cherchant toujours à embrasser?

Frêle, exubérante, à ses heures, les passants disent: "Elle est donc sage!"
Et nous disons: Quel moucheron insaisissable! Un air si paisible et tant de tapage
Dans ce corps de poupée et la cajoleuse monte sur mes genoux,
Et ses bras nacrés, autour de mes épaules, se nouent.

Déjà, le sentiment change quand ma Thérèse demande des baisers, à son tour.
Elle se croit trop grande pour prendre place sur mes genoux; elle use de détour
Et se glisse, incertaine; cela convient-il à on droit d'aïnesse?
Les autres la regardent jalousement; ils doutent de sa jeunesse.

Se sacrifier.
A vingt ans, elle est la grande soeur, celle qui doit céder, se sacrifier..
Et quand je baise ses joues fraîches, pour la justifier.
Je ne recours plus à la cajolerie que l'on fait au bébé, au tout petit,
A l'effusion de l'amour maternel qui se sent compris, resenti.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Laissez-moi m'en aller...

Laissez-moi m'en aller là bas sous les tilleuls
Je suis triste et morose il me faut être seul
Cette chose qui bat dans ma jeune poitrine
Me semble ralentir l'incessante routine.

A l'endroit où je vais s'écoule un frais ruisseau
Et des grands arbres verts abritent les oiseaux
J'entendrai leurs doux chants, suaves menuets
Et je respirerai cette enivrante odeur
Que répandent partout les parfums des fleurs.
Qui sait si à son Tour, mon faible cœur muet

Ne se sente envahi d'une ineffable joie
Celle-là qu'il avait lieu avant, autrefois
Alors que la nuit noire et grave l'étonnait
Sans au juste savoir ce qu'elle lui donnait.
Laissez-moi m'en aller... oh non n'insister pas
Ne soyez point tyran, je veux libres mes pas.

Paul Toupin

Les laideurs courageuses

eJ pense que du train où va le progrès, on ne saura plus, d'ici quelques lustres, ce que c'est qu'une femme laide. A force de mettre en mouvement l'esthétique enfantine qui modèle l'enfant comme une cire molle, les instituts de beauté qui entretiennent la jeunesse du visage et l'harmonie de la ligne, la chirurgie esthétique qui rabote, égalise coud et découd, on arrivera bien à découvrir les talismans des fées et la formule de l'eau de Jouvence.

Mais, à l'heure actuelle, il existe toute une catégorie de bonnes citoyennes, épouses fidèles, mères aimantes, évoluant entre la trentième et la quarantième année, qui ne furent pas très gâtées par la nature et s'en consolent peut-être en se disant qu'on ne fait rien en leur faveur. C'est à leur intention que j'écris ces lignes.

Qu'elles sachent d'abord que l'acceptation joyeuse de la laideur constitue déjà un premier avantage. Une physionomie rayonnante de bonne humeur, éclairée d'un spirituel sourire, ne sera jamais désagréable à voir. Un front intelligent peut être trop haut ou trop large, une bouche aimable trop épaisse, un nez très peu académique, les yeux petits, qu'importe si l'ensemble inspire la sympathie et l'intérêt!

Notez qu'une femme laide doit plus qu'une autre veiller sur la transparence de son teint, la blancheur de ses dents, la souplesse de ses cheveux. C'est ici qu'il importe qu'elle ne se néglige à aucun prix et qu'elle se défende de son mieux en tirant le meilleur parti de ce qu'elle possède.

Mais elle évitera le maquillage maladroit qui accuse les traits: ce rouge violent des lèvres, ce noircissement des cils, le kohl qui bleuit des paupières fripées, l'épilation des sourcils mal arçonnés, les coiffures tirées en arrière qui dégagent un ovale déficient, enfin tout ce qui attirerait l'attention sur un visage qu'on a intérêt à maintenir dans l'ombre et le flou.

Ce qui importe c'est de se bien connaître pour savoir se coiffer à l'air de son visage, s'habiller de façon seyante avec un goût impeccable, en s'inspirant de la forme et de la couleur les plus favorables, en évitant soigneusement tout ce qui peut sembler une fausse note dans une gamme qui doit rester absolument juste.

Ceci fait, que reste-t-il à faire? Observer dans toute leur ampleur les rites de l'hygiène moderne, mener une vie saine et régulière, fournir aux poumons la provision d'air pur dont ils ont besoin, prendre un exercice suffisant, éviter le surmenage intellectuel et physique, et veiller sur ce bien précieux que nul au monde ne remplace: je veux nommer la santé. Un tel programme ne rencontre guère de difficultés dans son exécution.

On y ajoutera cette recette: sup-

porter bravement, crânement sa laideur, sans s'en attrister, sans chercher à se persuader qu'on est une vaincue de la vie, bien au contraire. La bonté, l'esprit, l'intelligence, viennent le plus souvent compenser les périssables attraits de la beauté, et ces qualités qui demeurent et qui charment ne sont pas négligeables. La suprême science est de se faire aimer en demeurant aimable. Je n'invente rien. Un auteur célèbre, La Bruyère, qu'on devrait bien relire de temps à autre, car ses immortels Caractères contiennent un enseignement incomparable, a écrit ceci:

"Si une laide se fait aimer, ce ne peut être qu'éprouvé, par de plus secrets et de plus invincibles charmes que ceux de la beauté."

Et, dans un chapitre précédent ces lignes qui peuvent nous servir de conclusion:

"Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté: elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et enlaidit

(suite à la page 9)

Tél. Bureau 264

Tél. Rés. 1035

Dr AUGUSTE MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste

103, rue Des Forges

Les Trois-Rivières.

Harriet Hubbard Ayer

Les fameux produits de beauté

Luxuria: \$1.10

Crème à figure: \$1.10

Crème d'embellissement: \$1.10. Poudre Luxuria: \$1.45

LA PHARMACIE NORMAND

LE DOCTEUR

BERNARD LAURIN

Maladies du Tube digestif, Gynécologie, Chirurgie générale
Ex-interne senior de l'hôpital Saint-Luc et des hôpitaux de Montréal.

575 Avenue Laviolette
Coin Sainte-Genève

TELEPHONE 360

Consultations.

10 hres à 12 hres A.M. 2 hres à 4 hres P.M.
7 hres à 9 hres le soir.

SACS A EAU CHAUDE

Sacs d'une pinte, couleurs assorties: 39 cts

La Pharmacie Williams

Fondée en 1868

1360 RUE HART. Tél. No. 1

Seul agent pour les Remèdes Rexall.

Ls D. DURAND

Avocat,

326 Bonaventure,

Tél. 1881.

TELEPHONE 968

Heures de bureau:

10 à 12 hres A.M. et 2 à 4 P.M.

Le soir de 7 à 8 hres
Excepté le samedi

DR PAUL GODIN

SPECIALISTE

Maladie des yeux, oreilles,
nez et gorge.

1242, RUE HART
TROIS-RIVIERES. QUE

Tél. 401

Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 tous les soirs.

Spécialiste

Pour les maladies des yeux,
oreilles, nez et gorge.

DR BENOIT JACOB

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des
Quinze-Vingts Paris.

Ex-élève à l'hôpital Beaucaud
Paris, ex-interne de l'hôpital
Normand & Croix.

126 RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

Dr L. G. PERRIN

24 RUE DU PONT
QUEBEC

HEMORROIDES

effacées complètement définitivement par traitement sérieux sans chirurgie ni électricité ab. seulement inoffensif sans aucune interruption des occupations courantes

En été, traitement à domicile à Trois-Rivières, par groupes sur entente par correspondance

Le général Gomez, le plus cruel tyran du XXe siècle

Cet homme d'Etat de l'Amérique du Sud, qui vient de mourir, opprima pendant 25 ans le Venezuela, et céda la principale richesse de ce pays, aux trusts qui le payèrent grassement.

"L'homme le plus riche de l'Amérique du Sud, le plus détesté et le plus puissant des dictateurs de notre temps", le général J. V. Gomez, président du Venezuela, vient de mourir à l'âge de 78 ans. Une dépêche laconique nous a appris sa mort mercredi. Il a été immédiatement remplacé par un président temporaire, le général E. Lopez Contreras, ministre de la guerre du cabinet national de Gomez. Cette nouvelle semble n'avoir aucune sorte d'importance au premier abord. Les présidents et les ministères des républiques de l'Amérique du Sud disparaissent avec tant de facilité, qu'on ne voit pas très bien pourquoi le décès de Gomez nous intéresse d'une façon toute particulière. Voici. Le Venezuela est deux fois plus grand que la France. Il doit compter aujourd'hui 3 à quatre millions d'habitants. (Personne ne saurait préciser le chiffre de sa population parce que certaines parties du pays sont encore inexploitées.) Il y a vingt-cinq ans sentants de la Royal Dutch, avec l'argent de Sir Henry des agents anglais, des représentants, le roi du pétrole, et lord Bearsted (le petit juif Marcus Samuel, décédé aujourd'hui et dont l'héritier est Sir Herbert Samuel, ancien secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur et leader du parti libéral en Grande-Bretagne), il y a vingt-cinq ans donc des agents anglais fomentèrent une révolution au Venezuela. Un certain général Gomez, qui n'était pas général et ne l'est devenu que par décret émis de sa main, devint président. Dès lors le Venezuela tomba entre les mains du "plus cruel tyran du XXe siècle". Pendant vingt-cinq ans ce pauvre petit pays connut l'oppression. Les indigènes furent refoulés dans les marais ou entassés dans les cités sordides qui s'organisaient autour des puits de pétrole. Car si Deterding aida Gomez à prendre le pouvoir, ce fut pour s'assurer toute la production du pétrole du pays. Le Venezuela est le plus important exportateur de pétrole brut du monde entier; en 1931, il en produisait 17,303,690 tonnes métriques et en 1932, 17,085,278 tonnes métriques; la même année, les nouveaux forages du groupe Royal Dutch étaient de 12,252 mètres, ayant une production de 7,564,110 tonnes. Gomez céda la principale richesse naturelle de son pays au trust de l'essence. Il toucha les droits de douane et bénéficia de la protection des milliards de Deterding. Le pétrole l'empereur du monde, est depuis de longues années la cause de guerres secrètes. Des agents de l'Intelligence Service (qui, en passant, contrôle l'Anglo-Persian Oil) sont responsables de l'attitude de l'Angleterre vis-à-vis l'Italie et de l'embargo sur le pétrole.

Gomez voulut faire les choses en grand. Voici ce que dit M. Antoine Zischka à ce sujet: "Caracas est la capitale officielle du Venezuela. C'est par hasard que j'ai pénétré dans la véritable capitale — Maracay — le Versailles véné-

zuélien. Maracay était, il n'y a pas longtemps, un petit bourg de province sale et pauvre, à 300 kms de Caracas. Personne ne sait pourquoi, mais Gomez en fit sa résidence. En 7 mois, 82 nouveaux bâtiments furent construits dans cette plaine malodorante, un palais gouvernemental surgit du sol; 200 chambres, avec salles de bains, donnant sur une "plaza" plus grande que la place de la Concorde à Paris; 6 nouvelles casernes, rues asphaltées, jardin zoologique privé pour le général. Des piscines, des jardins. Comme tout au Venezuela, ce "Versailles" fut bâti par des bagnards... Chaque matin, des "péones" affamés amènent aux abattoirs de Valencia, Palma, Sola ou Coro, plusieurs milliers de pièces de bétail qui appartiennent toutes au président. Ce bétail paissait sur les immenses "llanos", les steppes appartenant au gouvernement, c'est-à-dire à Gomez. Et Gomez a obtenu la possession de ce bétail d'une manière très simple: un jour le droit d'exportation sur le bétail fut élevé dans de telles proportions qu'il dépassa la valeur du bétail lui-même. Les éleveurs se trouvèrent donc dans l'impossibilité de le payer... M. Antoine Zischka ajoute: "La vie est dure au Venezuela, il ne reste que l'espoir du ciel..." La peine de mort, il est vrai, y a été abolie. Mais ça a été pour ménager l'Etat, à Gomez, la main-d'œuvre nécessaire à la construction des routes. "La prison d'Etat de Maracaibo est, vue du dehors, un magnifique palais de style égyptien, la façade est ornée d'un scarabée colossal. Sans le savoir ni le vouloir, cet ornement a la valeur d'un symbole; car les méthodes de travail du Venezuela diffèrent à peine de celles des pharaons. Comme pour l'érection des pyramides et la construction des routes en Syrie, on épuise les forces des esclaves ici jusqu'à leur dernière goutte de sueur..." En ce triste pays qui n'est indépendant que de nom, la vie humaine ne compte pour rien: le pétrole est tout. Il est probable que le régime dictatorial continuera d'exister au Venezuela: la Royal Dutch y tient absolument. Pour des raisons toutes différentes toutefois, on n'aime guère la dictature en Italie. Rappelons-nous bien ces noms: Royal Dutch (Sir Henry Deterding et Sir Herbert Samuel), Anglo-Persian Oil (l'Amirauté britannique et l'Intelligence Service) et nous aurons sûrement l'explication des événements européens.

L. R.

(Le Droit)

A LOUER BUREAU CHAUFFE

(deux pièces)
DANS
L'EDIFICE LORANGER
1371, Rue Hart

S'adresser à
J.-B. LORANGER
Marchand de fer
300, rue Des Forges

Les laideurs courageuses

(Suite de la page 8)

les autres femmes; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage; la même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre: elle meurt parée et en rubans de couleur."

Savoir vieillir, savoir demeurer laide, supposent bien dans la pratique quelque abnégation, quelque résignation. La récompense est immédiate, car ce sacrifice porte ses fruits, ne fût-ce que dans ce témoignage apporté si souvent à l'appui de ce qui précède lorsqu'on parle de certaines femmes de bien: "Elle est si bonne et si charmante qu'on oublie sa laideur."

Une laideur aimable, une laideur agréable, une laideur spirituelle, ne sont-elles pas, tout compte fait, infiniment préférables à une beauté grincheuse, une beauté antipathique, une beauté bête? Je vous laisse le soin d'en décider.

Le journal de guerre de Benito Mussolini

Au premier étage du Palais de Venise, à Rome, un homme veille, solitaire, sur une nation dont il a forgé l'âme.

Quel a été son visage, aux heures de lutte, aux heures où sa vie pouvait se mêler à celle de tous, alors que son exceptionnelle destinée en s'était pas encore révélée?

Un magnifique document nous montre qu'une grande âme reste toujours égale à elle-même. C'est le journal où, pendant la Guerre, Mussolini a noté chaque jour ses impressions de front. Aux flancs dangereux des Alpes, face à l'Autriche, il a mené, pendant deux ans, la rude vie de tranchée comme soldat. Sous les obus, dans la neige, dans le froid des hautes cimes, il a payé lui-même et avec son sang — il a été blessé — pour l'idée qu'il avait soutenue dans ses campagnes de presse.

Nous, Français, ne pouvons, en effet, oublier qu'il fut l'un de ceux qui, avec violence, avec pas-

sion, réclamèrent l'intervention de l'Italie à nos côtés.

On lira Mon journal de guerre (Flammarion, éditeur, un volume: 3 fr. 75) que la célèbre Collection "Hier et Aujourd'hui" a la bonne fortune de pouvoir publier. C'est un passionnant document psychologique sur le Duce; c'est aussi, — émouvant dans sa concision, pittoresque dans son détail, — le témoignage de la génération du feu.

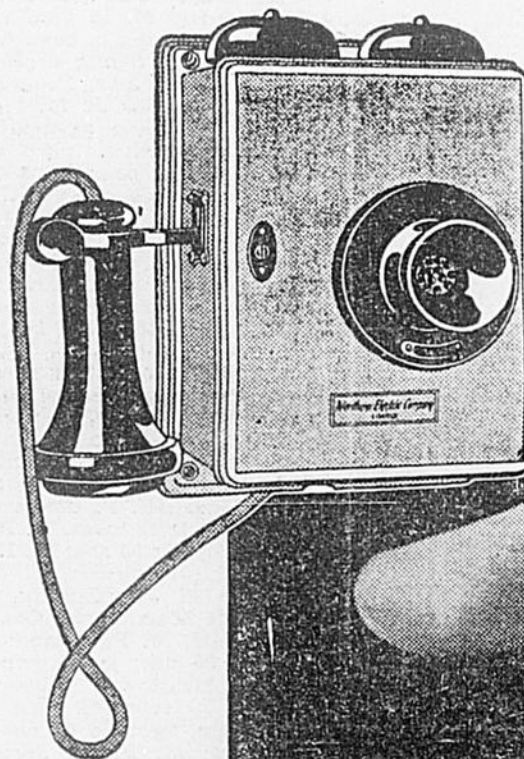
Que l'homme dont la destinée a marqué le siècle ait, mené aux premières lignes la vie de tous les combattants, nous le rend plus fraternel, plus humain.

Le médecin dit:
REINOL
Soulage vite mal de dos, cystite, catarrhe de la vessie.

REINOL
vous empêchera de vous lever la nuit.

50¢

En vente partout.



Il coûte très peu...
il vaut beaucoup!



Y a-t-il autre chose qui rend plus pour ce qu'il coûte, qu'un téléphone dans votre maison?

Voici le tarif du service téléphonique de résidence:

Ligne commune à deux abonnés . \$2.00 par mois
Ligne particulière \$2.50 par mois

Commodité, protection, facilité de communication avec ses amis au loin comme au près, épargne continue de temps et d'efforts 24 heures par jour, 365 jours par année — ce sont là quelques-uns des avantages que procure un téléphone dans la maison.

Avez-vous un téléphone dans votre maison?



G. DEROME
Gérant.

Une fête de Noël d'une touchante beauté à la Baie Shawinigan

La Baie Shawinigan. — La fête de Noël fut célébrée d'une manière éclatante comme rarement elle le fut depuis nombre d'années dans notre paroisse.

L'église était à son comble et était magnifiquement décorée tout comme au temps des grandes fêtes, l'autel de la Sainte Vierge était ornée de roses et de verdure picalisopys.

On pouvait lire dans les vasis-tas, en imitation verrière les mots "Noël — Noël" écrits en colophon enroulé sur carton vidé.

Une messe à trois voix égales avait été préparée depuis plusieurs semaines à été exécutée par la chorale des hommes et avec le concours de la chorale des Enfants de Marie sous la direction de M. G. A. Yelle. A l'orgue, le professeur Albert Papillon.

M. le professeur Ph. Filion, M. Arthur Thibodeau, Mlle Edith Johansen de Shawinigan Falls prétaient gracieusement leur concours au chœur de l'orgue.

Avant la messe de minuit, M. Germain Bellemare rendit le "Noël des Pasteurs" de Haendel avec reprises en chœur par les deux chorales susmentionnées.

Au cours de la messe on put entendre les solistes suivants dans les pièces ci-dessous:

"Kyrie", Mlles Marguerite Filion et Jacqueline Yelle.

"Gloria", Mlles Marguerite Filion, Jacqueline Yelle, Fernande Ménard. MM. Sévère Mongrain et Germain Bellemare.

"Credo", Mlles Marguerite Filion, Jacqueline Yelle, Fernande Ménard.

"Benedictus", M. Germain Bellemare.

"Agnus Dei", Mlles Marguerite Filion, Jacqueline Yelle. M. G. Alfred Yelle.

A la messe de l'aurore la chorale du couvent sous l'excellente maîtrise de la Révérende Soeur St-Casimir interprétait les cantiques suivants:

"Gloire à Dieu". Solistes: MM. Bruno Croisetière, Bruno Drolet, Fernand Lord, Romain Langlois. "En cette nuit". Solistes: MM. Marcel Yelle, Paul-Emile Veillette, Florimond Bourassa, Bruno Croisetière, Bruno Drolet, Fernand Lord.

"Ca Bergers", "Dans le silence de la nuit". "Il est né le Divin Enfant", par la chorale.

Pour la première fois dans notre paroisse les servants de messe MM. Paul Lajoie, Maurice Matteau, Gérard Boisvert, Fernand Matteau étaient revêtus de soutane et de surplis blancs. Cette

richesse et beauté des costumes est dû au Révérendes Soeurs de notre couvent.

L'exécution des cantiques à la messe de l'aurore par la chorale du couvent composée de petits garçons et qui en étaient à leur première exécution se passe de commentaires. Les règles de l'art du chant tout comme la discipline d'ailleurs y étaient observées ad litteram. Il faut mentionner que cette chorale est composée en partie de bambins qui savent lire à peine et qui ne prétendent pas tout connaître en musique. En somme il faut admettre que leur exécution fut sans contestation un réel succès. Nous devons féliciter nos religieuses d'un tel fruit de leur travail et les remercier de nous avoir procurer ce régal de chant et nous leur demandons bien à quand se feront-ils entendre de nouveau? Espérons qu'ils ne nous feront pas trop languir. Nous nous devons d'encourager leurs efforts et leur dévouement à une telle oeuvre car si nous envisageons l'avenir ces jeunes élèves entrèrent dans la chorale des hommes avec la connaissance des principes du chant grégorien et les règles de la prononciation romaine du latin si dur à apprendre à 25, 30 et 40 ans.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Mme Veuve François Carle aura lieu dans l'église paroissiale de La Pêrade, lundi, le 13 janvier prochain.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Fiançailles Michaud-Bellemare

Le Dr et Mme J. O. Bellemare de Saint-Jean-Baptiste (Rouville), annoncent les fiançailles de leur fille Berthe avec M. Benoît Michaud, avocat et notaire de Campbellton, N.-B., fils de M. et Mme L.-G. Michaud de Drummond, N.-B. Le Rev. Père Archambault O. P. prieur du couvent dominicain de Fall River, Mass., a béni les fiançailles.

Après vingt-cinq ans

Mme Maria Millbrook, de Neark, N.J., écrit: "Il y a vingt-cinq ans j'ai souffert pendant quinze semaines de douleurs rhumatismales. J'achetai alors deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles de liniment Oléolo et, en trois semaines de temps, les douleurs avaient complètement disparu. Maintenant, après tant d'années, je veux, de nouveau, employer vos remèdes car je ne me sens pas bien. Je sais, par expérience, que vos remèdes sont les meilleurs." Le Novoro et le liniment Oléolo du Dr. Pierre sont deux remèdes qui ont fait leurs preuves et qui, depuis quatre générations, sont employés, avec succès, par les personnes malades. Ils ne sont pas vendus par les pharmaciens et peuvent seulement être obtenus des agents locaux. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons Co., cngo, Ill.

2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

St-Prosper de Champlain

Au prône de la grand messe le 1er janvier, M. le vicaire a exprimé ses vœux et ceux de M. le Curé, Bonne, Sainte et Heureuse Année, Santé, Joie, Prospérité. Il demanda à Dieu de faire descendre sur la foule agenouillée, sa sainte bénédiction.

Statistique pour l'année 1935. Pendant l'année qui vient de s'écouler il y eut en cette paroisse 27 baptêmes, 5 mariages et 16 sépultures, contre 26 baptêmes, 11 mariages et 7 sépultures en 1934.

Voici les noms des personnes décédées en 1935: le 10 janvier, M. Maurice Jacob, âgé de 24 ans; le 7 février, Joseph Léonel Germain Pronovost, enfant de M. et Mme Arthur Pronovost; le 18 février, M. Thiotime Cossette, âgé de 59 ans; le 5 mars M. Stanislas Normandin, âgé de 8 ans; le 16 mars Mme Alf. P. Cloutier, âgée de 85 ans, le 19 mars, M. Philippe Houde, âgé de 83 ans; les 18, 22 et 27 avril, Joseph-Henri, Joseph-François et Joseph-Félix, enfant de M. et Mme Donat Cossette. Le 16 mai, M. Ferdinand Houde, âgé de 90 ans; le 26 juin, Mme Arthur Massicotte, âgée de 71 ans; le 29 octobre, Mme Alfred Massicotte, âgée de 63 ans; le 26 novembre M. Benoît Jacob, âgé de 36 ans; le 28 novembre, M. J. P. Gravel, âgé de 59 ans 1 mois, Joseph Fabien Antonin Jacob, 1 mois fils de feu M. Benoît Jacob et Mme Jacob, le 12 décembre, M. Prosper Lefebvre âgé de 84 ans.

Nomination des officières de la Congrégation des Enfants de Marie pour l'année 1936.

Mlles Gertrude Massicotte, présidente, Marie-Ange Gravel, vice-

cela veut dire, d'un appel au peuple à un autre: \$10,000., dans le domaine provincial, \$16,000., dans le fédéral. Comment des politiciens censés honnêtes, qui se disent honnêtes, et qui seraient insultés si l'on mettait le moindre doute en doute leur honnêteté, peuvent-ils voler une élection avec toutes les suites que cela comporte? On se le demande. Les politiciens sont ou \$16,000., dans la poche du rares qui voleraient \$10,000., voisin. Mais les hommes ne sont pas rares, qui sont prêts à voler une élection, et indirectement \$10,000., ou \$16,000. Comment ces gens ont-ils la conscience faite? La réponse selon le mot de M. Gouin, est dans la déformation morale, amenée par la politique mal comprise, corrompue et corruptrice.

x x x

Supposons maintenant qu'un journaliste moyen, qui connaît son métier et ses res-

Chûtes Shawinigan

Nous tenons à féliciter chaleureusement M. Adolphe Lecours de la bonne idée qu'il a eu de faire bénir la manufacture de chaussures dont il est le président; ce geste admirable mérite d'être souligné...

La bénédiction solennelle de Merit Shoe Co. Ltd, a eu lieu dimanche le 15 décembre, elle fut donnée par M. le curé H. Trudel de St-Pierre qui assura que cette touchante cérémonie ne pouvait donner que les meilleurs fruits de succès.

Souhaitons que cette nouvelle industrie, établie en notre ville grâce au Conseil de Ville et à la Chambre de Commerce locale, prospère rapidement et donne à plusieurs citoyens le travail si longtemps attendu.

L'UNION MUSICALE

Dimanche le 15 courant notre Union Musicale sous l'habile direction du Prof. Filion donnait un magnifique concert dédié à la population du quartier No 2.

Les applaudissements nourris d'un auditoire choisi prouvent la satisfaction des auditeurs de ce concert où il semble que nos musiciens se sont surpassés. Les pièces de maître comme Gounod, Mendelssohn, Listz ont été rendues avec un art admirable, les musiciens peuvent être fiers de leur succès et le dévoué Directeur mérite de chaleureuses félicitations pour le choix de pièces artistiques d'une si réelle valeur interprétées avec un art quasi parfait.

Notre population a su prouver qu'elle savait parfois goûter le beau réel car tous semblent satisfaits de ce premier concert intérieur et nous attendons avec hâte la prochaine soirée qui nous permettra d'applaudir les membres de notre Union Musicale.

présidente, Cécile Frigon, 2e assistante, Thérèse Cloutier, secrétaire, Gertrude Desaulniers, ass.-secrétaire; les Zélatrices: Mlles Hélène Devost, Bernadette Gagnon, Vitaline Lefebvre, Gabriel Gravel, Thérèse Gagnon. Les sacristines: Mlles Marie-Laure Gravel, Madeleine Pronovost.

MARIAGES

Dernièrement a été béni le mariage de M. Arthur Ebacher avec Mlle Hélène Houde les époux étaient accompagnés de leurs pères M. J. X. Ebacher, et Herménégilde Houle.

Le 2 janvier M. le vicaire Descoëaux bénissait le mariage de M. Henri Bouchard de Notre-Dame avec Mlle Berthe Croteau. Les époux étaient accompagnés de M. Bouchard, père de l'époux et M. Johnny Croteau, père de l'épouse. Nos vœux de bonheur.

ponsabilités, qui a à coeur le bien public en même temps que la justice rétributive, commente un vol d'élections évident, établi, prouvé, et laisse seulement entendre dans son journal que M. Untel, élu député parce qu'il a volé son élection, a volé en même temps un somme de \$10,000., ou 316,000. Que lui arriverait-il? Le voleur, voleur au moral comme au physique, courrait indigné chez l'avocat le plus rapproché. Par le ministère du dit avocat, il mettrait immédiatement le journaliste en demeure de se rétracter, de réparer, de reconnaître publiquement l'honnêteté et l'intégrité de M. Untel. S'il refusait, il serait traîné sans délai devant les tribunaux, poursuivi pour dommages exemplaires, moraux, matériels. Il semble pourtant, à première vue, que le devoir d'un journaliste digne du nom est de redresser les torts, de signaler les abus, de dénoncer les crimes, non pas en son nom propre,

M. Désiré Laquerre meurt à La Pêrade, à l'âge de 72 ans

Un des citoyens les plus estimés et les mieux connus de Sainte-Anne de la Pêrade, M. Désiré Laquerre, est décédé le 3 janvier, à l'âge de 72 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Régina Rivard, deux fils, Charles-Edouard et Léo, et trois filles, Alma, Clotilde et Berthe.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Sainte-Anne de la Pêrade, mardi, le 7 janvier courant.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.



CORPORATION

de la Cité

DES TROIS-RIVIÈRES

Est par le présent donné que le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, à sa séance du 7 janvier 1936, a passé le règlement suivant, savoir:—

No. 119, Règlement accordant une commutation de taxes municipales à la Three Rivers Grain & Elevator Company Limited".

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du Conseil, au bureau du Greffier, à l'hôtel de ville, où tous intéressés pourra en prendre communication.

Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires lundi, le vingt-huitième jour de janvier, 1936, et, en conséquence, des bureaux de votation seront ouverts à l'hôtel de ville, durant ces deux jours, de huit heures du matin à cinq heures du soir, pour y recevoir les votes des dits électeurs propriétaires, afin de sassurer si ce règlement sera approuvé ou non.

Fait en la Cité des Trois-Rivières, mil neuf cent trente-six, sous mon seing et le sceau de la Corporation.

Le Greffier,
Signé Arthur Béliveau.

Voleurs et voleurs

Le vol d'élections et le vol d'argent. — Comment un voleur d'élections vole l'argent de son prochain. — Seulement, il ne faut pas le dire. — Une cause-type à faire.

Dans un de ses derniers discours, M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale dans la province de Québec, a eu des paroles heureuses, que tous les citoyens honnêtes, à quelque groupe qu'ils appartiennent, — car il en est dans tous les groupes, — auront entendues avec plaisir. Nous les reproduisons ci-après:

"Loin de moi l'idée de faire croire que nous avons l'appanage des vertus, de l'honnêteté et de la foi. Car je sais qu'il y a chez nos adversaires des hommes intègres, croyants, excellents pères de famille. Mais par suite de la déformation morale propagée par un certain régime, plusieurs étaient convaincus qu'il y avait deux consciences, une pour l'homme politique et l'autre pour l'homme privé. Plusieurs, qui ne voleraient pas un sou, pour rien au monde, et qui ne laisseraient pas insulter un curé, ont fermé les yeux sur les tripotages des deniers publics, les concus-

ons de la Caisse Electorale, sur les vols et les "hold-up" d'élections, sur les manoeuvres des assommoirs de l'assemblée tenue à l'Ange-Gardien, sur la campagne anticléricale déclenchée par la presse ministérielle."

Rien n'est plus vrai que tout cela. La politique a, chez nous, démoralisé l'homme. Le vol d'une élection, comme l'a rappelé M. Gouin, se pratique sans scrupule aucun, et comme s'il ne s'agissait que de jouer un bon tour à l'adversaire. En marge du tour, il y a autre chose. Quand un candidat n'est déclaré élu que parce qu'il a volé son élection, il cause plus qu'un dommage moral à son adversaire. Il lui fait aussi un dommage matériel et considérable. Il vole, non seulement, son tire et son influence de député, mais une indemnité parlementaire de \$2,500. par année dans le cas d'élections provinciales, de \$4,000., par année, s'il s'agit d'élections fédérales. Et

mais au nom de l'intérêt public. Or la loi est faite de telle façon qu'un journaliste ou un journal n'a pas le droit d'appeler voleur un voleur. Il peut bien dire d'un honnête homme qu'il est honnête, mais il ne peut dire d'une canaille qu'elle est une canaille. Telle est la volonté des législateurs. N'importe qui a individuellement, le droit cependant, de logger une plainte contre un voleur, s'il est capable d'établir le vol. On se demande, dans les circonstances, quel serait l'effet d'une plainte pour vol d'un montant donné, représenté par les indemnités parlementaires d'un député, dans le cas d'un vol d'élections prouvé selon les règles du jeu! L'homme qui voudrait s'en charger pourrait faire une cause-type qui enrichirait sûrement la jurisprudence.

Harry BERNARD

(Le courrier de St-Hyacinthe.)

L'AGRICULTURE

BASE DE LA VIE !

L'Individualisme agricole

En 1921, un Américain écrivait: L'agriculture actuelle est une industrie non organisée exploitée par des millions d'individus en concurrence. L'homme du sol coopère avec la nature, mais non pas avec son semblable.

Ces lignes sont vraies pour le Canada tout autant que pour les Etats-Unis. Il ne faut pas toutefois reprocher à l'agriculteur lui-même son individualisme, car la nature même de la profession et des travaux agricoles force l'habitant à vivre dans un isolement relatif.

Cependant, en cette heure de crise qui menace d'enlever au Canada bon nombre de ses meilleurs hommes, ne serait-il pas opportun de nous demander encore une fois si le temps n'est pas venu pour notre classe agricole de surmonter son individualisme séculaire?

Un économiste canadien des mieux avertis, le professeur Jackman, de Toronto, déclarait à Ottawa, il y a 5 ou 6 semaines devant le Comité d'Agriculture: "...le plus tôt le cultivateur pourra comprendre que ses intérêts requièrent qu'il travaille de concert avec ceux de son groupe, de façon à offrir un front uni pour l'achat ou la vente, de façon à pouvoir utiliser une influence collective, le plus tôt la situation du cultivateur sera améliorée avec quelque chance de durée. Mais aussi longtemps que prévaudront les conditions qui font que le cultivateur travaille, achète et vend comme individu, les difficultés actuelles se feront sentir, et même la situation du cultivateur ne pourra qu'empirer, parce que les autres groupes ne feront que s'organiser davantage..."

Ces lignes, croyons-nous, sont à méditer par tous ceux qui s'intéressent à la conservation du meilleur élément de notre population et surtout par les cultivateurs eux-mêmes.

A l'appui de l'opinion de M. Jackman, nous citerons quelques exemples fournis par les agriculteurs de pays étrangers.

Vers 1880 l'agriculture française traversait une crise semblable à celle qui nous enlève tant de ruraux. Des agriculteurs d'initiative entreprirent alors d'eux-mêmes d'organiser leur profession.

Profitant de la fameuse loi de 1884 qui, votée après plus de 80 d'individualisme révolutionnaire, reconnaissait aux Français le droit de s'associer ces hommes de mérite commencèrent une active et intelligente propagande d'organisation professionnelle dans les campagnes françaises. Les résultats attestent aujourd'hui la cloiarvoyance des initiatives du mouvement syndical agricole français. En 1914 plus d'un million d'agriculteurs français adhéraient aux syndicats agricoles. Ceux-ci ont procuré à leurs membres des avantages économiques inappréciables.

Un autre pays, le Danemark eut à subir, après 1864, une terrible crise économique. Ses cultivateurs n'hésitèrent pas à s'organiser professionnellement et à transformer leurs méthodes de production et de vente. Nous connaissons tous aujourd'hui le succès de la concurrence danoise sur les marchés d'Angleterre et même des Etats-Unis.

Avant 1900, de nombreux Californiens ne savaient que faire de leurs fruits. On négli-

geait même souvent de faire la cueillette. Des hommes énergiques conçurent le projet d'organiser la vente des fruits d'après les saines méthodes coopératives. Ce fut le salut de plusieurs fructiculteurs.

Certains lecteurs sont peut-être sceptiques quand on leur cite de beaux résultats. Il faut leur dire que les coopérateurs danois ou californiens, de même que les chefs du mouvement agricole syndical de France, étaient des "réalistes". Ces hommes-là connaissaient les vrais principes de l'organisation professionnelle ou coopérative et se gardaient bien de débiter des balivernes lorsqu'ils parlaient de coopération ou de syndicalisme.

Charles GAGNE.

Le miel

Avant l'introduction du sucre de canne le miel était apparemment la seule substance sucrée propre à l'alimentation que l'on pouvait se procurer dans la plupart des pays civilisés. Il était donc très recherché et se vendait très cher. Aujourd'hui il se consomme cinquante fois environ plus de sucre par tête de la population que de miel. C'est là une différence plutôt surprenante quand on considère la valeur relative des deux produits, sans parler du fait que le sucre est un article importé, tandis qu'on exporte du miel.

Naturellement, le sucre s'emploie principalement dans la fabrication d'autres produits alimentaires et aussi pour sucrer, tandis que le miel est généralement employé en tartines, pour remplacer les confitures, la gelée, les marmelades ou les sirops. Il est vivement à regretter que tant de ménagères paraissent ignorer le fait que l'on peut se servir du miel en tout ou en partie pour remplacer le sucre dans presque toutes les recettes, et que ce miel communique aux produits obtenus certaines qualités que le sucre ne peut donner. Dans toutes les recherches expérimentales sur l'emploi du miel, conduites à la Ferme expérimentale d'Ottawa, on a trouvé que les gâteaux, les petits fours, etc., faits avec du miel, restent frais et humides beaucoup plus longtemps que lorsque l'on se sert de sucre, et le goût du produit fini est aussi bien meilleur, à condition que l'on se serve de miel d'un arôme doux.

Une chose à noter quand on emploie du miel dans n'importe quelle recette, c'est que près de un cinquième de ce miel est de l'eau; il faut donc réduire d'autant la partie liquide de la recette. Un autre point à noter, c'est que le miel sucre au moins autant qu'une quantité égale de sucre. C'est là un point important quand on remplace le sucre par le miel pour la préparation des boissons douces, de la crème glacée, des bonbons et d'autres produits sucrés. On peut aussi très bien se servir de miel pour la préparation des marmelades et des gelées, ainsi que dans celle des conserves des fruits.

Ceux qui s'intéressent à l'emploi du miel à la maison devraient écrire au Bureau de Publicité et d'Extension, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour demander un exemplaire de la brochure No. 161 N.S., intitulée "Le miel et quelques façons de l'employer."

Le Service de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture est en possession de renseignements très précis sur les moyens de détruire les insectes, moyens qui, s'ils étaient bien appliqués par les cultivateurs et les arboriculteurs réduiraient dans une très forte proportion les pertes causées par les insectes au Canada.

Il est temps que cesse une pareille propagande!

Comme d'habitude, Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, a publié en fin d'année une revue de la situation économique au Canada. Au cours de ses remarques il est revenu sur deux idées qui lui sont chères, mais qui n'ont pas la même valeur. Il a parlé tout d'abord de la nécessité de réduire la dette du Canada et sur ce point nous sommes d'accord avec lui. "Les dettes nationales, a-t-il dit, quelles que soient leurs proportions, ne pourront jamais être effacées du jour au lendemain par des mesures législatives. Tout ce que nous pourrions faire, c'est de nous efforcer de remédier aux conditions qui contribuent à l'accroissement de ces dettes et de rechercher les moyens qui nous permettront de les diminuer, tout comme le ferait n'importe quel homme intelligent dans la conduite de ses propres affaires. Tel devrait être le principal souci de nos législateurs et corps publics d'ici un bon nombre d'années." L'idée ici est excellente. Il y aurait tout au plus à ajouter que les mesures législatives peuvent être, à l'occasion, un moyen nécessaire pour ramener le service de la dette, par exemple, à un chiffre plus en proportion avec le pouvoir de paiement de la population. Mais voici la seconde idée de M. Beatty et, cette fois, nous sommes loin de l'approuver: "Les jours les plus prospères que nous connus furent ceux où nous accueillions sur nos rives de nombreux contingents de colons avec leurs richesses. S'il nous est impossible, dans un court laps de temps, de réduire le fardeau de nos dettes, nous pouvons du moins tenter quelque chose pour en arrêter l'accroissement: nous pouvons amener en ce pays un plus grand nombre de gens, dont le travail créera de nouvelles richesses, contribuant ainsi à alléger le fardeau qui pèse actuellement sur les épaules de chaque citoyen canadien." La formule est heureuse. Seulement, elle a le malheur de ne pas s'accorder en tous points avec les faits. Si le gouvernement contraindrait un jour à se donner la peine de dresser un recensement détaillé des chômeurs et de leurs pays d'origine, on s'apercevrait enfin qu'au moins la moitié de nos sans-travail sont des immigrants d'assez fraîche date qui, au lieu de nous apporter leurs richesses —selon le mot de Sir Edward Beatty— nous ont apporté leur pauvreté et leurs misères. Sir Edward, avec une persévérance admirable et digne de meilleures causes, revient, chaque fois que l'occasion s'en présente, sur les avantages que représenterait la reprise de l'immigration. Il serait grandement temps qu'on le prie de s'abstenir de faire pareille propagande.

L. R. (Le Droit)

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Régle-
ments de faillites et de
successions, Examens de
titres, Difficultés com-
merciales, Collection, etc

Bureau 306 Alexandre

Tél. 491 T.-Rivières

POUR VOS
SUCCESSIONS,
TESTAMENTS,
CONTRATS, ETC.

CONSULTEZ

Alphonse Lamy

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du
notaire L. P. Mercier

159 rue Alexandre
Trois-Rivières

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Tél. Bureau 35

La réclame par le

journal, à laquelle un

homme ingénieux en affaires

peut sans cesse recourir, donne

un essor nouveau à une entreprise

et la fait marcher de succès en succès.

L'AJUSTEMENT

de vos chaussures chez un orthopédiste est le meilleur placement possible pour la protection de vos pieds. Venez constater vous-même l'ajustement de vos souliers à l'aide de notre nouvel appareil de Rayons-X



Le Rayon-X photographie l'ossature de votre pied sous vos yeux. Nous donnons gratuitement des démonstrations.



Nous vous offrons ce qu'il y a de mieux en fait de nouvelles chaussures et nous vous les offrons à des prix modérés. Aussi notre sous-sol vous offre toujours de nombreuses occasions.

En achetant vos chaussures assurez-vous d'avoir pleine satisfaction.

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste technicien gradué
Chaussures pour toute la famille.

Prix convenant à toutes les bourses.

1392 RUE HART. Tél. 537. TROIS-RIVIERES

Encouragez nos annonceurs

Mentionnez le Bien Public

quand vous faites vos achats.

LIVRES ET ÉCRIVAINS.

Les livres.

"Aux Sources Claires"

PAR

Mlle Jacqueline Francoeur

Le public canadien était en-
xieux de connaître la nouvelle
poétesse révélée par le Prix
David 1935. Les Editions Al-
bert Levesque lui en fournis-
sent aujourd'hui l'occasion en
publiant "Aux Sources Clai-
res", l'ouvrage qui a valu Mlle
Jacqueline Francoeur les suf-
frages du jury.

"Aux Sources Claires" ré-
pond parfaitement aux pro-
messes de son titre et semble
destiné à trouver chez les a-
mateurs de poésie un chaleu-
reux accueil. Ce recueil place
Mlle Francoeur, hier encore
inconnue au royaume des let-
tres, parmi nos poètes authen-
tiques. Il révèle, comme l'a
dit un critique distingué, "un
tempérament de premier or-
dre".

Si Mlle Francoeur a eu re-
cours aux trêmes traditionnels,
elle l'a fait munie d'une sor-
te d'état de grâce poétique.
Elle a chanté "les joies quoti-
diennes", "les matins de prin-
temps", "l'heure bleue", les
premiers émois du cœur et
l'heureuse nature avec une
simplicité et une grâce naïve
qui sont charmantes. Elle n'a
pas cherché à remplir tous les
échecs de "l'éblouissant essaim
des notes inégales"; sa chan-
son douce, vive ou triste con-
serve toujours une note dis-
crète et personnelle, un ton
de confiance. Aucune des ex-
centricités par lesquelles les
débutants veulent d'ordinaire
attirer l'attention. Le tour est
harmonieux, la phrase consi-
se, éclairée d'un sourire, é-
maillée de notations fines et
pittoresques. Un rythme aler-
te rompt la monotonie des a-
lexandrins par des arpegges
lestement distribués.

L'ouvrage est divisé en plu-
sieurs parties: "Joies", "In-
certitudes", "Paysages", "In-
térieur", et "Ferveur" où le
lecteur saura cueillir au pas-
sage une gerbe de fleurs frai-
ches écloses près des "Sour-
ces claires". Des pièces comme
"Le Couvent", "Le aMrgueri-
tes", "L'Arbre de Noël" et au-
tres semblent promises aux
anthologies futures.

"Aux sources claires" est é-
légamment présenté sur papi-
er souple et sous une couver-
ture en couleurs. Les magni-
fiques illustrations de Mlle
Simone Hudon lui ajoutent un
cachet de distinction. On le
trouve en vente aux Editions
Albert Levesque, 1735, rue S.
Denis, à Montréal et dans tou-
tes les bonnes librairies, au
prix de \$1.00 l'unité. A Qué-
bec, chez l'Auteur, 24, avenue
Turnbull et dans toutes les li-
brairies.

Pour une Académie Canadienne

Le régionalisme littéraire et
linguistique a donné lieu, depuis
quelques années, à des polém-
iques fort intéressantes. Les ca-
nadiennismes abondent dans nos
conversations. Doit-on les chas-
ser? Doit-on les conserver? Est-il
de bon goût de former chez nous,
une littérature distincte de celle
de France, tant par l'inspiration
que par l'adoption d'un vocabu-
laire indigène?

C'est là, semble-t-il, une ques-
tion, comme bien d'autres, dans
l'élaboration d'un dictionnaire ca-
nadien, par exemple, qui ne pour-
rait-être résolue définitivement
que par une Académie canadien-
ne.

Mais si nous devons constituer
une Académie canadienne, com-
posée de membres choisis parmi
nos écrivains, quel serait votre
choix?

L'Almanach de la Langue fran-
çaise, publié par les Editions Al-
bert Levesque, lance, cette année,
dans sa toilette inédite, un con-
cours qui ne manque pas d'inté-
rêt, celui d'élire vingt écrivains
canadiens-français, les plus ap-
tes à former une Académie cana-
dienne.

Le "Bottin des Lettres", publié
dans l'Almanach, en plus d'une
enquête sérieuse sur la Femme
canadienne-française dans tous les
domaines de son activité, qui
comprend une compilation bio-bi-
bliographique de plus de 250 au-
teurs, facilitera les lecteurs à par-
ticiper à ce concours.

Les formalités à remplir pour
prendre part à cette élection fic-
tice, dont les résultats seront fi-
nalement publiés dans les jour-
naux et revues, sont excessive-
ment simples. Il suffit d'insérer
sur un bulletin de la page 84 de
l'Almanach de la Langue fran-
çaise, les noms de vingt auteurs
de son choix et de faire parvenir
ce bulletin, avant le 15 février,
aux Editions Albert Levesque,
1735 rue St-Denis, Montréal.

Chaque bulletin vaut un vote
et il n'est pas nécessaire au vo-
tant de donner sa signature ni
son adresse. Que l'on se hâte
donc à prendre connaissance du
superbe exemplaire documentaire
de l'Almanach de la Langue fran-
çaise 1936 et d'enregistrer son vo-
te!

Huit cents lettres d'amour par jour!

C'est le secrétaire spécial de
Greta Garbo qui les écrit. Il a
été engagé, en effet, pour répon-
dre quotidiennement aux huit
cents lettres d'amour qu'on adre-
sse de tous les points du globe à la
célèbre star. Car Greta Garbo en-
tend que tous ses adorateurs, sans
exception, reçoivent une répon-
se.

Donc, le secrétaire, préposé à
la "correspondance amoureuse"
rédige, dans sa journée, huit cents
réponses "tendres et sentimenta-
les", mais il les signe lui-même,
à la grande déception des desti-
nataires. D'ailleurs, le secré-
taire ne peut en aucune façon, lais-
ser courir son imagination. Greta
Garbo a mis à sa disposition
vingt formules de lettres, qui s'a-
daptent à tous les cas d'amour et
d'admiration imaginables et le
malheureux "secrétaire d'amour"
doit s'y conformer strictement.

Marchands, annoncez dans

LE BIEN PUBLIC

et augmentez votre clientèle



M. Albert Levesque, l'éditeur bien
connu, qui vient de remporter
un autre succès de librairie a-
vec son magnifique "Almanach
de la Langue Française" (1936),
publié récemment.

dans la campagne de Québec

Paris.— Sous ce titre, André
Chevrillon, membre de l'Acadé-
mie française, publiera prochai-
nement ses souvenirs de voyage
au Canada.

Disciple fidèle de Hyppolite
Taine dont il est le neveu, Che-
vrillon s'écartera dans ce nouvel
ouvrage de la méthode analyti-
que et objective de l'auteur de
"L'intelligence" pour décrire l'é-
motion avec laquelle il découvrit
le miracle de la survivance fran-
çaise dans le Dominion canadien.

Quand on a l'honneur d'être
catholique, il ne faut pas se
faire pardonner, il faut se fai-
re respecter. — Général Réca-
mier.



Mlle Jacqueline Francoeur dont le
recueil de poèmes intitulé "Aux
Sources Claires", récemment
publié aux Editions Levesque,
a mérité le Prix David 1935.

AUJOURD'HUI
Pour
une semaine

- CINEMA DE PARIS -

France-Film
présente

2 primeurs

Un saisissant portrait de la
Russie au temps du Tzar

**VOLGA en
FLAMMES**

avec
le fameux
INKIJINOFF
ALBERT PRÉJEAN
DANIELE DARRIEUX

Des personnages étranges inquiétants:
la mort qui guette sur la steppe russe:
voilà les éléments de cette farouche
histoire d'amour

Production
A.B.FILM
PRAGUE

En programme double avec:



Un vaudeville
bouffe
aux situations
tordantes

**VOUS
VOULEZ
RIRE!
VENEZ
VOIR**



**"UNE PETITE
FEMME DANS LE TRAIN"**

AVEC

HENRI GARAT, MEG LEMONNIER

AU CERCLE D'ETUDES DU SEMINAIRE

CATHOLIQUES ET FRANÇAIS

Le travail suivant a été présenté par M. Gérard Saint-Pierre, à la séance qui clôturait le semestre.

Monsieur le directeur, mes amis,

Nous sommes à notre dernière séance du premier semestre; en l'occurrence, je me suis permis de me confier le travail principal, pour une raison bien simple: c'est que je voulais à tout prix, vous adresser quelques paroles en rapport du Cercle d'études et des vacances.

Promettez-moi d'être sincères avec vous-mêmes pendant les quelques minutes de cet entretien, et en retour, je vous promets que nous découvrirons beaucoup de manières de pratiquer crânement et ouvertement durant les vacances de Noël, les notions de catholicisme et de patriotisme que nous avons étudiées ensemble au cours du semestre.

Nous avons étudié ici, dans l'intimité, la théorie du patriotisme et du catholicisme; il s'agit maintenant de rayonner, il s'agit de diffuser par la parole et l'action, à un tel degré de constances, ce que nous avons appris au cercle d'étude.

Messieurs, nous partons en vacances, avec nos malles, nos paquets, nos cigarettes et nos pipes! Nous n'oublions rien, pas vrai?... Et pourtant, parfois, il arrive que nous oublions quelque chose, que nous oublions nos convictions.

Il arrive que nous oublions nos convictions patriotiques et nos convictions catholiques.

Il y a plusieurs manières de donner un conseil. On peut dire: "Ne faites pas ça!" ou bien "Faites ceci!" ou encore: "Faisons ça!" Je suis porté à choisir la troisième et dernière formule parce qu'elle laisse entendre l'idée de collaboration et d'entraide: "Ensemble, faisons ça!" Et je vous demande ceci: "En vacances de Noël, soyons ensemble, tous, catholiques et canadiens-français!"

I

Messieurs, au cours du semestre, nous avons eu l'occasion de parler du catholicisme chez les jeunes. Ce soir même la discussion doit porter sur l'ignorance religieuse et le respect humain. Il ne faut pas que ces considérations soient purement spéculatives: nous devons les réaliser dans notre vie de chaque jour. Les prochaines vacances nous fourniront l'occasion de mesurer l'intensité de nos convictions religieuses. Nous, les collégiens habitués au collège à un règlement qui nous prend au lever pour nous lâcher au coucher, nous sommes portés à délaissier en vacances, ce que nous pratiquons au collège. C'est bien simple: nous suivons les exigences du milieu.

Ilci, au collège, on va à la messe tous les matins, on suit assez bien dans son missel; ce n'est pas gênant, plusieurs font cela....

Mais, une fois dans sa paroisse, on s'aperçoit que la messe quotidienne n'est guère à la mode, et que la distraction est plus en vogue que le missel pour suivre la grand-messe.

Alors, qu'est-ce qui arrive? Il arrive que le collégien ne va pas fréquemment à la messe sur semaine, et que le dimanche, à la grand-messe, il n'a

pas l'audace de suivre, comme au collège, dans son missel. Il a juste assez de force pour faire "comme tout le monde."

Et c'est précisément ce qui ne devrait pas être!

Le collégien devrait être un petit chef-d'œuvre digne des maîtres qui se dépensent à sa formation, au collège.

Et s'il fait "comme tout le monde", alors qu'il a reçu plus que "tout le monde", il est personnellement inférieur à "tout le monde."

On me dira peut-être qu'il n'est pas nécessaire d'être des "mangeux de balustrade". Je réponds que si nous acceptons notre rôle d'élite non seulement pour l'honneur dont il nous pare, mais aussi pour l'"omis" qu'il nous impose, je réponds qu'à ces deux conditions nous devons être des "mangeux de balustrade."

Cela est difficile pour commencer, je l'avoue. Mais si nous acceptons réellement notre tâche de chefs, nous devons à tout prix, battre le chemin devant les autres.

Au collège, avant le repos, on fait son Bénédicité; pourquoi ne pas le faire chez-soi, crânement, comme un héros qui fait de l'héroïsme? De cette façon, on comprendra mieux qu'il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.

Je dis que nous devons agir en catholiques partout. Même sur un train en marche....

Messieurs, le 24 décembre, vigile de la Noël, pour les catholiques, c'est jour de jeûne et d'abstinence.

Plusieurs d'entre nous devrons, ce jour-là, prendre leur repas sur le train.

Eh! bien, voulez-vous qu'à cette occasion nous soyons des héros? Voulez-vous que nous fassions un coup d'état!...

Un garçon de table vous invitera à souper; on vous offrira des sandwiches au jambon et tout ce qui compose un repas gras! Eh bien! messieurs, protestez, sans peur comme sans reproche! Exigez fermement qu'on vous serve un repas maigre! Montrez à la direction du chemin de fer que nous sommes exaspérés de nous voir traiter comme des protestants dans une province en très grande majorité catholique. Montrez que vous n'avez pas honte de votre baptême, et qu'il est aussi efficace, que celui des protestants!

Mais les vacances ne se passeront pas sur le train; dans nos familles nous aurons d'autres choses à faire.

Il y aura le jour de l'An, au matin, la bénédiction paternelle, ce grand geste du père de famille chrétien. Messieurs, c'est à nous que revient l'honneur de demander à genoux cette bénédiction. Allons-y respectueusement! Commençons l'année comme le faisaient nos ancêtres à genoux devant la croix sous la main bénissante de nos pères.

Et quand nous tendrons la main pour exprimer nos souhaits, n'oublions pas, la formule traditionnelle, la finale qui sied bien à des lévriers de catholique: "Bonne et heureuse année. Le Paradis à la fin de vos jours!"

Cette vieille formule cherche à disparaître devant la vogue de matérialisme qui

nous assiège. On souhaite toutes sortes de bonnes choses: la santé, la prospérité, le bonheur et on oublie l'essentiel, ce qui compte quand le reste ne compte plus: le Paradis, à la fin de nos jours!

Mes amis, nous voulons ressusciter le sens catholique chez nous: profitons des circonstances qui nous sont données, pour le faire intensément!...

Durant la semaine, on nous a présenté un travail fort intéressant sur le bon journal!

Nous avons tous applaudi celui qui nous a parlé avec éloquence sur ce sujet.

Messieurs, là-dessus encore, l'heure est peut-être venue de faire valoir nos convictions!

Si dans nos foyers on ne reçoit pas le bon journal, profitons du Jour de l'An pour l'y faire entrer. Demandons qu'on fasse pour éternité à toute la famille, un abonnement au bon journal.

Nous serons heureux en vacances: prenons garde d'être égoïstes, de nous replier opiniâtrement sur notre bonheur!

On nous parle souvent de justice sociale, de charité sociale. Rarement nous avons l'occasion de mettre ces préceptes en pratique: nous sommes des enfants gâtés.

Au milieu de nos joies, donnons une pensée aux pauvres. Faisons ce que nos pères appelaient "La part à Dieu".

Nous dépensons 25 sous pour un "gros Grads". Pourquoi ne pas réserver un 25 sous pour mettre un peu de joie dans les yeux des enfants pauvres?....

Cette obole donnée d'un cœur joyeux, contribuera plus que les discours, à rétablir la confiance mutuelle entre la classe des pauvres et la classe des riches.

Soyons des catholiques, en vacances, mais n'oublions pas d'être aussi des canadiens-français.

II

Partout on nous parle d'éducation nationale. Les vieux s'excusent de leur anglomanie en alléguant que personne ne leur a parlé de nationalisme sur les bancs de l'école; les jeunes se pardonnent de leurs tendances américaines en accusant les vieux de leur avoir donné le mauvais exemple.

Entre les deux groupes en lice, quelques individus, quelques élites, quelques chefs sont assez fiers pour être canadiens-français, jusqu'au bout.

Messieurs, pourquoi dans les vacances, ne serions-nous pas de ces individus, de ces élites, de ces chefs?... Est-ce que ce serait trop beau pour nous? Est-ce que nous serions comme ces pauvres hiboux qui ne peuvent supporter longtemps la clarté d'un matin rose?... Je ne crois pas!

Nous sommes assez fiers pour être canadiens-français jusqu'au bout; soyons-le!...

Sur le train, il peut arriver qu'on vous traite comme des Anglais. On vous criera peut-être: "Tickets please!", "Three Rivers!", "Last call for supper!" Eh! bien messieurs, il n'y a qu'une chose à faire: exigez du français! Si on vous refuse fâchez-vous, prenez en note le numéro-matricule inscrit sur la casquette de l'employé en question, et plaignez-vous au bureau de direction de la compagnie de chemin de fer!...

Vous verrez que ces petites menaces sont très efficaces; je vous l'affirme en connaissance de cause, puisque je l'ai déjà expérimenté moi-même!

Et si vous êtes assez nombreux pour chanter en chœur, sur le train, sans incommoder les autres passagers, chantez joyeusement, non des jazz américains, mais des bonnes vieilles chansons canadiennes: ce sera la revanche de l'âme française sur la morgue saxonne de certains employés fanatiques!...

Mais avant d'exiger qu'on nous traite en canadien-français, nous devons nous efforcer d'être nous-mêmes de vrais canadiens-français.

Nous aurons l'occasion d'envoyer à nos amis des cartes de souhaits. Pourquoi ne pas choisir les cartes représentant la vie canadienne, d'après les tableaux d'Edmond Massicotte, de préférence aux imprimés fantastiques provenant de France ou d'Allemagne ou des Etats-Unis?

C'est terrible comme nous avons de la difficulté à être nous-mêmes, à rester nous-mêmes!...

Surtout, n'oublions pas de tenir un langage scrupuleusement français! Quand nous exprimons nos souhaits, au lieu de dire par snobisme: "Merry Christmas!" ou "Happy New Year!" disons en bon français les vieilles formules que nos pères employaient.

Nous avons discuté dernièrement sur l'achat chez-nous!... Soyons conséquents avec nous-mêmes: achetons au moins nos étrennes chez des marchands canadiens-français! Vous savez comment les collégiens sont épiés en vacances surtout par les demoiselles; on aimera certainement à causer avec vous, de toutes sortes de choses!

Messieurs, il faudra nous surveiller: pas d'anglicismes, pas de jurons dans notre langage!

Pour les anglicismes, il n'y a qu'un moyen de s'en débarrasser: c'est de savoir et d'employer le mot français correspondant. Quant aux jurons, c'est une autre affaire. On les emploie généralement pour appuyer sur une idée qu'on émet. On dira par exemple: "Il fait froid en maudit!" Quand on a dit cette expression, on a tout dit, l'idée est communiquée adéquatement.

Pourtant, on pourrait fort bien dire la même pensée, à peu près en ces termes: "Il fait très froid!" On ne le fait pas, parce qu'on a peur de trop bien faire, de passer pour précieux; on n'ose pas prononcer dans l'intimité, l'adverbe "très"!...

Pourtant, ce serait si facile et si beau, si on voulait s'en donner la peine. En dernier lieu, il y aurait une belle coutume à mettre en vogue.

A la fin des veillées et des réunions, pourquoi chacun de nous ne prendrait-il pas l'initiative d'entonner l'hymne nationale: "O Canada!" Après avoir veillé en famille on se séparerait ainsi, en restant uni par l'idée de patrie: ce serait fameux en fait de nationalisme pratique.

x x x

Voilà, messieurs! Tous ces petits riens semblent bien peu; cependant vous n'êtes pas sans constater qu'ils nous seront parfois difficiles à accomplir. Ne cherchons pas d'excuses pour nous y soustraire.

Rappelons-nous que nous devons être des guides, et non des suiveurs! C'est à nous

La dernière supplique

Mon Jésus puisqu'on vous apporte à moi, écoutez ma dernière supplique.

Je ne pars pas en voyage tout désuni, je prends ma force dans le viatique.

Mais puisque la mort fixera pour l'éternité dans mon âme mon degré d'amour.

Je ne vous demande plus de prolonger mon attente en ce carrefour.

Et je n'ai plus besoin du soleil, des oiseaux et des fleurs, ni des plus chers visages humains.

Je ne vous demande même pas à voir encore un lendemain.

Mais dilatez cette âme qui s'ouvre à vous et vous aspire de toute son angoisse.

Faites que je vous aime de plus en plus, faites que mon adoration s'accroisse.

Faites que, lorsque s'arrêtera enfin ce râle qui monte et descend dans ma gorge.

En qui s'enfle et diminue et reprend comme un soufflet de forge.

Quand cessera mon dernier souffle et le dernier rampement de mes doigts.

Lorsque je commencerai à sentir les premières atteintes du grand froid.

Je vous aime plus que je n'ai jamais su dans mes communions les plus ferventes.

Et puisque je m'abandonne à vous de mon mieux dans ma grande épouvante.

Faites que mon cœur soit comme un vase si plein qu'on n'y peut mettre une goutte de plus.

Et vous pourrez alors le renverser en votre cœur sacré, mon Jésus.

HENRIETTE CHARASSON

de donner la note à notre sens catholique et national. Si nous le faisons les autres suivront. Et nous aurons créé autour de nous une atmosphère religieuse et patriotique; nous aurons été chacun dans notre milieu, des jeunes Dollfuss —le Dollfuss que M. Jean Massicotte a si bien évoqué à la dernière séance— nous aurons fait quelque chose de durable puisque nous aurons combattu pour l'Eglise et la patrie: Religioni et patriae.

Gérard ST-PIERRE.



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi.



La rente viagère force jusqu'à l'adhésion des hommes d'affaires

C'est la déclaration que fait M. Guy Vanier en marge de l'idée qu'il a lancée voilà 37 ans.— L'assemblée annuelle de la Caisse Nationale d'Economie

La Caisse Nationale d'Economie vient d'ouvrir, la première, comme par les années passées, la série des congrès annuels qui seront tenus à Montréal au cours de l'année. La session en a eu lieu au siège social de cette société canadienne française, pionnière du placement en voyage au Canada. Il s'est clôturé par un banquet, qui a eu lieu au Manoir des Oliviers sous la présidence de Me Guy Vanier, du Comité spécial d'administration de l'institution.

Me GUY VANIER, C. R. La Caisse Nationale d'Economie, a dit le premier vice-président de la Société Nationale de Fiducie et président du Comité spécial d'administration de notre unique société de rentes viagères, porte de plus en plus fièrement son nom dans le domaine des affaires de chez nous. C'est qu'elle a depuis longtemps fait ses preuves. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que c'est une oeuvre de portée publique et sociale. Elle sert, en effet, non seulement les intérêts individuels de ses milliers de sociétaires et de rentiers, mais aussi ceux de toute notre collectivité ethnique.

C'est au point que ses concurrents s'engagent depuis quelques

années dans la voie qu'elle a tracée il y a trente-sept ans, grâce au patriotisme pratique de notre société nationale, la Saint-Jean Baptiste de Montréal. Preuve que l'idée de ses fondateurs était une idée féconde. Les hommes d'affaires ne lui ont donné définitivement leur adhésion que parce qu'ils ont apprécié à leur juste valeur les avantages matériels considérables qu'elle ne cesse de multiplier chez les nôtres depuis sa fondation. Autrefois elle prêchait dans le désert les incomparables bienfaits du placement en voyage; aujourd'hui, parce qu'on voit son avenir des plus prometteurs, on se montre fier de marcher sur ses pas en tirant partie de l'idée dont elle s'est faite l'infatigable apôtre.

Les progrès de la Caisse Nationale d'Economie continuent, en effet, d'être des plus substantiels en dépit de la révolution économique à laquelle nous assistons. Elle a réussi à faire souscrire au cours de 1935 plus de 10,000 nouvelles rentes résultat qui rappelle les plus beaux jours d'avant 1930. C'est qu'elle entend accomplir toujours un travail des plus consciencieux. Elle ne s'est jamais contentée des succès passés, aussi entend-elle perfectionner sans cesse sa technique. Car il n'est pas question de changer les bases sur lesquelles elle a été solidement assise dès 1899: son actuaire, encore récemment, était appelé à faire une révision de ses formules à la lumière des mathématiques actuarielles, or, son rapport en fait foi, tous les fonds de notre société de rentes viagères demeurent parfaitement solvables. Il ne lui reste donc qu'à agrandir son champ en multipliant ses modalités de rentes afin d'atteindre toutes les couches d'épargnants.

Et l'orateur de conclure que la Caisse Nationale d'Economie fait par conséquent rejaillir sur tous les Canadiens français la gloire de ses succès dans l'ordre financier. Les pouvoirs publics qui ont droit de regard dans ses différents services, qu'il s'agisse du gouvernement de l'Ontario comme de celui du Québec, sont les premiers à trouver que son rouage est des plus au point. Il aime à faire observer que cet éloquent témoignage découle incontestablement du fait qu'administrateurs et personnel rivalisent d'ardeur pour démontrer que le travail constant, chez nous comme ailleurs, est le plus grand facteur de prospérité des institutions comme des particuliers.

Cours sur le Canada au Collège de France

Paris, 8 — Le Canada au collège de France. André Siegfried, membre de l'Institut, professeur de l'école des sciences politiques, décida de consacrer au Canada son cours du collège de France de l'année 1936.

Le collège fondé par François Premier lors de la renaissance des humanités est l'asile des érudits et les cours qui s'y professent n'attirent généralement pas l'affluence. A titre exceptionnel les leçons d'André Siegfried, qui passe pour l'analyste le plus pertinent du monde politique contemporain, sont plus courues que n'importe quelle conférence mondaine.

C'est donc non seulement l'élite estudiantine, mais encore le tout-Paris que l'auteur de la "crise britannique aux vingtième siècle" et "la démocratie aux Etats-Unis" se propose d'initier au mystère canadien.

...Ou tragédiens

On a comparé ici même, (édition du 2 janvier) les politiciens à des comédiens. Outre que les comparaisons sont toujours odieuses, celle-ci est arbitraire, et l'auteur a eu le tort de généraliser.

Personne ne nous fera croire que Maurice Duplessis, cet homme dans la force de l'âge qui s'est penché sur les besoins de sa province, sur la jeunesse comme sur la vieillesse, qui, homme d'étude et d'action, veut résoudre nos problèmes non, un tel patriote ne aurait être un comédien. Que l'on garde ce dernier rôle pour les coulissiers qui lui sent.

D'ailleurs, ce n'est pas à une comédie que nous assistons présentement, mais bien à une tragédie. Les hommes sérieux sont haletants; un mouvement national a surgi pour ainsi dire du sol et qui fut appuyé par l'élite.

Ce mouvement est paralysé en haut lieu: des juges (instances d'ordinaire) se font valets pour prolonger les ricanelements de ceux qui devraient pleurer de remords. Si comédie il y a eu dans le passé, elle a assez duré.

L'argent, ce nerf de la guerre, personne ne peut dire où il va et le peuple souffre.

L'attente est longue à ceux qui jeûnent et si, d'une part, le nivellement social est une utopie, par ailleurs, ici, dans notre province, il y a matière à un réajustement immédiat dans le domaine matériel.

Des penseurs de chez-nous, tel Henri Bourassa, nous a déclaré que notre peuple était en train de devenir le peuple le plus menteur de la terre. Il est temps que l'exemple de la probité nous soit servi en haut lieu si l'on ne veut pas que se réalise la menace du grand journaliste canadien.

La pièce qui se joue en ce moment pour nous du Québec n'a rien de commun avec la comédie "bouffe" ou autre. L'heure est trop grave. Nos problèmes trop nombreux, notre peuple trop appauvri, nos richesses trop gaspillées.

A. M.

7 janvier 1936.

Téléphone 456.

ARTHUR SPENARD

COURTIER

Assurances générales

944, RUE ST-PIERRE

Trois-Rivières.

EDIFICE SPENARD

Abonnez-vous au "Bien Public"

J. H. René de Cotret, C.G.A. Henri Ferron, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Comptables Licenciés,

Auditeurs et Syndics.

137, rue Alexandre

Trois-Rivières



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES—ET LEUR BANQUE • L'INDUSTRIE LAITIÈRE •

HENRI: "Est-ce qu'il t'arrive parfois, Jacques, de penser au temps où nous avons fondé cette entreprise laitière?"

JACQUES: "Mais oui, Henri. Ça a commencé avec la tournée de lait que je faisais pour \$20 par mois et ma pension. Je me levais de bonne heure et travaillais fort pour gagner mon salaire. Mais j'eus mon tour quand le patron décida de se retirer des affaires. La Banque de Montréal me savait économe, à voir l'augmentation régulière de mon compte d'épargne. Elle m'aida grandement en me prêtant un peu d'argent—sur de bonnes garanties, il va de soi; et cela assura les débuts. Il me fallut travailler ferme encore, mais les profits réalisés me faisaient oublier ma fatigue. Aujourd'hui, nous avons une bonne réserve à la banque."

HENRI: "Oui, et vous m'avez pris comme associé et peu à peu nous avons constitué un magnifique troupeau et, plus tard, installé un outillage de laiterie ultra-moderne. Et n'oubliez pas, Jacques, ce qu'ont fait nos femmes et nos enfants."

JACQUES: "Certes, non! Même nos filles se sont fait inscrire dans les cercles de jeunes éleveurs et ont emprunté à la Banque pour acheter les premiers animaux de race pure. Elles ont fait leur part dans la création de notre troupeau actuel, qui a décroché tant de prix."

Non seulement le plus grandes entreprises laitières du Canada mais aussi des centaines d'éleveurs laitières indépendants sont clients de la Banque de Montréal. Importants ou modestes, ils ont leurs comptes courants et leurs comptes d'épargne à la Banque et ils empruntent de temps à autre suivant les besoins de la saison. Plusieurs d'entre eux viennent demander à la Banque d'autres services, notamment les renseignements sur la solvabilité, sur l'état des marchés, etc. Plusieurs aussitôt confié à la Banque la garde de leurs obligations et autres papiers de valeur.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 - SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

Succursale de Trois-Rivières: J. A. BOISJOLI, Gérant

Succursale de Grand'Mère: R. W. H. RUSSELL, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... FRUIT DE 118 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure

Canada,

Province de Québec,

District des Trois-Rivières,

No. 3553.

Jos.-H. Giguère, marchand-épicerie de la cité de Louiseville, district de Trois-Rivières, demandeur; vs

J. Honorat alias Honoré Bourassa, de la paroisse d'Yamachiche, district de Trois-Rivières, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, l'immeuble suivant, savoir:

Un terrain situé au village d'Yamachiche, sur la rue St-Jean, connu et désigné comme faisant partie du numéro huit cent quatre (No. P. 804) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté de Saint-Maurice, pour la paroisse d'Yamachiche, ayant environ à son front à la dite rue 56 pieds de largeur, en s'élargissant graduellement jusqu'à une profondeur d'environ 94 pieds où le dit terrain a environ une largeur de 57 pieds, de là, le dit terrain se rétrécit à environ 43 pieds de largeur, pour aller sur une profondeur d'environ 26 pieds se terminer au terrain de Omer Héroux — avec une maison, un hangar et écurie dessus érigés, joignant au nord Azarie Maillette, et au sud Dame Ernest Lacerte, Elo-dius Carbonneau, et Henri et Eugène Maillette.

Pour être vendu, à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Anne de Yamachiche, le vingt-huitième jour de JANVIER, mil neuf cent trente-six, à DIX heures et QUINZE minutes (10¼ hres) de l'avant-midi.

Le shérif,
L.-P. MERCIER.

Bureau du shérif,
Trois-Rivières,
2 déc. 1935.

L'échevin Henri Lacroix conteste l'élection de M. Duplessis

Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 12 janvier, organisé par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. l'abbé Albert Pineault, directeur des Etudes et visiteur des Ecoles catholiques de Verdun. Il parlera du regain de vie chrétienne et de sainteté en Espagne au XVII^{ème} siècle.

Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h. 20 audition de chant religieux par le chœur de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Guillaume Dupuis maître de chapelle. A 5h. 45 causerie du R. P. Lévi Côté, O.M.I., sur la famille canadienne-française, à l'occasion de la fête de la Sainte Famille.



CITE DES
TROIS-RIVIERES

— AVIS —

Je donne avis aux électeurs de la Cité des Trois-Rivières que la présentation des candidats, pour les charges de maire et d'échevins pour la dite cité, aura lieu au bureau du Conseil dans l'Hôtel de ville, dans la cité des Trois-Rivières, le vingt-cinquième jour de ce mois de janvier, en l'année mil neuf cent trente-six, entre midi et deux heures de l'après-midi et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le premier jour du mois de février, dans l'année mil neuf cent trente-six, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Jean-Baptiste Poliquin, assistant-trésorier, demeurant au No. 1019 de la rue Ste-Genève, Trois-Rivières, mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, aux Trois-Rivières, ce huitième jour de janvier 1936.

L'Officier-rapporteur

(Signé) Arthur Béliveau.



AU SALON
CHEZ CLAIRE

Les fêtes approchent. Il est temps de vous faire donner une permanente ZOTOS.

Nous teignons les cils et les cheveux

Aussi en magasin: instruments de musique.

53, rue Du Platon
Tél. 3371

La pétition, présentée par les avocats Jos Machildon et Maurice Boisvert, contient 22 paragraphes.— Quelques extraits.

Le Dr Henri Lacroix, échevin de Trois-Rivières a inscrit une action en contestation d'élection et en déqualification contre M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale. La pétition présentée par l'entremise de Me Jos Machildon et Maurice Boisvert contient 22 paragraphes et renferme entre autres les allégués suivants: "Que le défendeur (...) a induit un grand nombre de personnes à voter et les a fait voter sachant que ces électeurs n'avaient pas le droit de voter à la dite élection;

"Que le défendeur a manœuvré de manière à faire changer par l'officier-rapporteur et ce, immédiatement dans les quelques heures qui ont précédé la votation, des sous-officiers-rapporteurs et des greffiers afin de s'assurer un meilleur contrôle sur la conduite de l'élection et ainsi utiliser plus efficacement un système de personification;

"Que le défendeur est intervenu dans le secret du vote; qu'il a fait distribuer des spiritueux achetés de contrebandiers; que de la boisson fut introduite dans un bureau de votation et que des suppositions de personne ont été commises à l'instigation du défendeur; que des promesses ont été faites aux électeurs en vue de les induire à voter pour le défendeur et de les empêcher de voter; que des promesses ont été faites pour induire certaines personnes à travailler pour l'élection du défendeur; que le défendeur ou ses agents ont fourni de l'argent pour corrompre les électeurs; que des abus d'influence ont été commis par le défendeur ou ses agents; que

le défendeur a pénétré dans les bureaux de votation pour demander aux électeurs de voter pour lui; que les discours à la faveur desquels le défendeur a été élu comportaient des menaces de châtements temporels et spirituels pour troubler la conscience des électeurs, les faisant craindre des dangers soit dans leurs biens, empêchant par là le libre exercice du droit de vote; que le défendeur a manœuvré pour faire refuser des bulletins de vote à des personnes aptes à voter; que plusieurs bulletins à la fois ont été mis dans les boîtes de scrutin donnant dans un poll un vote plus considérable que le nombre des électeurs inscrits sur la liste".

Le paragraphe le plus typique peut-être, est celui qui porte le No 16 et qui se lit comme suit:

"Que le défendeur, ses agents ou d'autres personnes, à sa connaissance et avec son assentiment, ont fait distribuer dans tous les domiciles de la division électorale des Trois-Rivières, un sermon imprimé, lequel avait été prononcé dans une église d'une paroisse de la cité de Québec, lequel sermon comporte un abus d'influence et une contrainte, le dit sermon laissant entendre que c'était un péché de voter pour le candidat du gouvernement".

Le Dr Henri Lacroix a fait serment que les mille piastres qu'il déposait entre les mains de la Justice étaient sa propriété et qu'elles provenaient de ses propres deniers.

Le commerce du Canada avec les Soviets

De nouveaux pourparlers auraient lieu sous peu, annonce-t-on avec le représentant des Soviets aux Etats-Unis pour rétablir les relations commerciales entre le Canada et l'Union soviétique. On apprend en même temps que l'Uruguay, le seul pays de l'Amérique du Sud qui avait reconnu l'Union Soviétique, vient de remettre ses passeports au représentant russe en l'avisant de reprendre aussitôt avec tout son personnel le chemin de son pays. Toutes relations diplomatiques entre l'Uruguay et l'Union Soviétique sont rompues, car on a découvert que la légation russe en Uruguay fomentait la révolte dans ce pays et fournissait de l'argent pour renverser le gouvernement établi. C'est une vieille histoire qui se répète, dont l'expérience a été faite dans la plupart des pays qui ont noué des relations avec l'U.R.S.S., et que nous verrons certainement se répéter au Canada si nous sommes assez aveugles pour donner suite aux pourparlers qui ont lieu actuellement.

Une petite histoire...

Nous découpons l'épigramme suivante dans la revue catholique *Sept* publiée à Paris:

Encore une de ces petites histoires par lesquelles les opprimés prennent, en Allemagne, leur revanche.

Trois animaux, une vache, un chien et un âne, décident de quitter la Suisse et d'aller chercher fortune au III^{ème} Reich.

Au bout d'un jour, on voit revenir la vache. "Je n'ai pas pu tenir, dit-elle. Ils manquent de beurre, ils ne cessent de me traire toute la journée."

Vingt-quatre heures après, le chien rentre. "Le pays ne me convenait pas, déclara-t-il. Impossible d'aboyer. Il n'y a qu'Hitler qui ait le droit d'ouvrir la... bouche." (En allemand: mau!).

Seul, l'âne est resté: il est devenu ministre de la propagande.

Forêt mystérieuse

Mon âme est la forêt où plane le mystère,
Et nul n'en a sondé l'étrange profondeur,
Tout arbre est un secret dans ce bois solitaire
Où les oiseaux sont morts, tapis dans la douleur.

Quiconque s'aventure à connaître mon aire,
Et qui s'avance au fond, tout au fond de mon cœur,
S'égare tôt ou tard dans ce noir cimetière,
Dans ce tombeau fermé où gisent mes malheurs.

Seigneur Dieu, c'est à vous, comme à l'unique maître,
Que j'adresse l'appel frémissant de mon être:
Illuminez mon cœur du soleil de l'amour!

Je suis un inconnu du monde qui m'entoure,
Envoyez à mon âme un cœur qui la secoure!
Je veux trouver quelqu'un pour me chérir un jour.

Roger Rolland

QUELQUES SUPPLÉMENTS APPRÉCIABLES

Des Cigarettes
GRADS

MEILLEURS TABACS
GROSSEUR MAXIMUM

FABRICATION
PLUS MINUTIEUSE
QUALITÉ UNIFORME ET DOUCE



Conservez les
"CARTES-PRIMES"

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

"LE BIEN PUBLIC"

est en vente à Montréal

à LA LIBRAIRIE ADAM

325, rue Sainte-Catherine Est

(Ancienne librairie Méthot)

Abonnés montréalais, dites-le à vos amis. Ils l'achèteront une fois ou deux, puis ils s'abonneront.

Si vous voulez apprendre ou vous perfectionner en dessin d'après-nature, croquis, aquarelle, peinture à l'huile, décoration,

VENEZ AU 632 RUE STE-JULIE

Tél. 2637 - J

Studio Cuvelier

SOUVENIRS

"J'entends avec douleur poursuivre tous mes pas Les accents languissants de ma vie d'autrefois." Ogariev

La route était belle, la soirée propice. J'ai marché longuement seul avec mes pensées.

Les visions se sont succédées dans mon esprit inquiet et les regrets m'ont assailli.

Des souvenirs poignants ont fait sentir en mon cœur leurs aiguillons de fer.

Et l'obscurité m'a paru plus profonde. Mon pas est devenu hésitant. J'ai titubé quelque peu.

C'est que je suivais de trop près Dame Souvenir. Je venais de marcher sur la traîne de sa robe.

Surprise, elle s'est arrêtée. Elle tourna vers moi son visage aux nombreuses facettes.

"Que me veux-tu, maladroit? Ne pouvais-tu me suivre plus discrètement?"

"Et puis, pourquoi m'évoquer avec tant d'insistance? Ne sais-tu pas que je t'apporte toujours l'amertume?"

Bouleversé, je bafouillai quelques plates excuses et la vision s'effaça. Je fus seul de nouveau.

Et j'ai songé qu'en effet le plus beau souvenir porte en lui un peu de tristesse.

Le regret lancinant de ne pouvoir revivre certaines heures. La certitude que les souvenirs qui meublent l'esprit indiquent aussi la fuite inexorable des ans.

LE PETIT VIEUX

Cercle de Jeunes Naturalistes fondé à l'Ecole Normale

Un cercle de Jeunes Naturalistes vient d'être fondé à l'Ecole Normale des Trois-Rivières. Il s'appellera le Cercle François Hertel, du nom de l'une des premières élèves inscrites chez les Ursulines des Trois-Rivières, en 1697. Le

nouveau cercle qui s'est affilié à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle de l'Université de Montréal, comprend déjà 24 membres, et son bureau de Direction se compose comme suit:

Directrice: Rvde Soeur St-François-Xavier; Président: M. l'abbé H. Vallée, Principal de l'Ecole Normale; Vice-Présidente: Mlle Myrtle Kemp; Secrétaire: Mlle Claire Bélisle; Conseillères: Mlle sCécile Parent, Yvette Corbeil.

Les activités du Cercle se borneront durant l'hiver à faire du dessin, à préparer un herbier, à faire des causeries sur différents sujets d'histoire naturelle, etc. Durant la belle saison, l'on s'occupera de recueillir les spécimens botaniques, entomologiques ou autres. Les membres du Cercle se montrent très enthousiastes, et il n'y a pas de doute qu'une semblable organisation ne peut être qu'à l'avantage de la formation intellectuelle et pédagogique des élèves de notre Ecole Normale.

son moral s'en ressent et son courage est moins fort pour affronter les difficultés à venir.

A La Tuque, il n'en est pas de même. M. Germain, secondé en cela par le maire, M. Journault, (dont le frère est rendu au canton Rousseau, en Abitibi, depuis l'été dernier) a vu tout, a tout prévu, a tout organisé si bien que tous les partants trouvent que ce n'est rien que de partir pour un aussi long trajet.

Le train ne passe à La Tuque que vers une heure du matin. Mais dès dix heures, la gare est remplie de femmes avec leurs bébés — et il s'en trouve un lot de bébés parmi les 57 personnes qui forment les 9 familles, moins les chefs déjà rendus depuis quelques mois sur les bords de la rivière Turgeon, au canton Rousseau!

La salle d'attente déborde et l'office de l'agent sert de lieu de récréation à des bambins qui attendent le départ. A travers tout cela, l'agent montre un entrain et une confiance de bon aloi. Il a rendu service à tous et à toutes.

C'est comme cela qu'on aide à bâtir un pays....!

J.-Ernest Laforce.

M. Henri Beaudoin assistera à cette exposition

M. Henri Beaudoin, le populaire président de la maison J. N. Beaudoin, assistera à la grande exposition de meuble tenue à Montréal sous les auspices des fabricants de meubles du Canada.

Cette exposition s'ouvrira dimanche. Elle présentera les dernières créations du meuble moderne et les sensations de 1936.

Toujours soucieux de mettre à l'aise sa nombreuse clientèle, M. Henri Beaudoin visitera cette exposition et retiendra pour Trois-Rivières les modèles nouveaux qui ne manqueront pas au cours de 1936 d'intéresser le public trifluvien et du district.

M. Beaudoin rencontrera à Montréal, à l'occasion de cette grande exposition, plusieurs chefs de l'industrie du meuble au Canada.

Les horreurs de la guerre

Rome, 8— Les détails de la décapitation du lieutenant Tito Minniti, aviateur italien tombé dans les mains des guerriers du Négus ont soulevé l'indignation italienne.

Les colons de Montbeillard célèbrent leur 1^{re} messe de Minuit

St-Ignace de Montbeillard. —La première messe de Minuit dans la nouvelle paroisse St-Ignace de Loyola, centre de colonisation du canton Montbeillard, a donné lieu à une manifestation inoubliable pour les colons installés à cet endroit. La cérémonie s'est déroulée dans un décor pittoresque qui aurait fait les délices de plus d'un citadin désireux d'être témoin d'une véritable messe de Noël du bon vieux

temps, au milieu de la forêt. Demandant des représailles, l'opinion publique réclame que la guerre soit poussée avec vigueur, laissant de côté certains procédés pacifiques jusqu'ici malcompris et méconnus par les éthiopiens et par les puissances étrangères qui les soutiennent.

La tête du lieutenant Tito Minniti fut promenée au bout d'une lance dans les rues de Harrar parmi les cris de réjouissance des guerriers du Négus.

Il paraît qu'un document photographique de cette scène d'horreur est tombé dans les mains des autorités italiennes.

temps, au milieu de la forêt.

Tous les colons de cette région ont fait preuve d'un dévouement admirable pour assurer le succès de cette première messe de Minuit. Dès le matin du 24, hommes et jeunes gens travaillèrent à ériger une grande tente sous laquelle devait être célébrée la traditionnelle cérémonie. On y érigea un autel, et la famille J.-A. Plourde, autrefois de Shawinigan, fournit une crèche complète qui fut artistiquement décorée par les épouses des colons. Au-dessus du maître-autel érigé par des colons, on pouvait voir une magnifique statue du Christ-Roi, don de M. Marius Larochelle, de Ste-Jeanne-d'Arc.

Toutefois, cette église impour convier les fidèles dans la nuit. Les colons trouvèrent providentielle n'avait pas de cloches moyen d'y suppléer, en installant à l'entrée de la tente une cloche sans battant suspendue à un fil de fer et sur laquelle on frappa à coups de marteau pour prévenir les fidèles. M. l'abbé P.-E. Désilets, curé de la nouvelle paroisse, a officié à la cérémonie.

Des colons s'en vont...

Cela devient un peu banal que d'attirer l'attention sur le départ d'un groupe de familles allant s'établir sur des terres nouvelles.

Depuis trois siècles que nous faisons de la colonisation, il est parti, comme cela, de temps à autre—d'une façon plus ou moins mal organisée—des familles qui sont allées mettre en valeur un coin de notre pays.

Nous rencontrons aujourd'hui des gens qui pensent que ceux qui vont défricher une terre nouvelle, qui vont organiser une petite patrie... pour que la grande patrie soit plus prospère, plus forte, pour que l'église ait une paroisse de plus, que ceux-là ont le droit d'être considérés comme l'ordinaire des êtres humains.

C'est un progrès.

Il est le fait du petit nombre.

Parmi ces derniers, nous pouvons citer un modeste fonctionnaire du chemin de fer National, M. Germain, agent de gare, à La Tuque.

Quand une famille s'en va à quelques centaines de milles et que ces gens n'ont pas l'habitude du voyage, c'est toute une affaire que d'organiser ce départ.

Ce sont les certificats de colons pour les effets à expédier et pour les billets à acheter; c'est le ménage à emballer, à rendre à la gare pour le chargement sur le wagon qui doit partir bientôt; puis, c'est le transport de la famille jusqu'à la gare. Et que d'autres soucis pour l'homme qui n'a pas l'habitude de ces départs! Et quand l'homme est parti.....

Quand le départ est difficile, quand la famille a toutes sortes de misères, quand elle se sent isolée, dédaignée,

TOUT TROIS-RIVIERES
PARLERA DE CET
ECOULEMENT

Final

DE TOUS NOS
**PALETOTS
D'HIVER**
POUR
**Hommes et
Jeunes Gens**

Modèles les plus en vogue, tels que Raglan, Balmacan, Ullsters, Tube, etc. Valeurs régulières de \$16.50, \$18. et \$19.50.
Votre choix pour

\$12.95

R. HEROUX

1368 — Rue Hart — 1368

